



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 2 JUILLET 2025 - N° 1304 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Canicule

Heureux les climatoscéptiques, par ces temps caniculaires ! Car s'ils continuent à nier le changement climatique alors que c'est maintenant tous les ans que des épisodes caniculaires viennent assommer les vivants, c'est qu'ils doivent disposer de microclimats individuels qui leur procurent d'agréables « températures ressenties » de 28 degrés en été quand nous autres, non-sceptiques, devons supporter parfois plus de quarante degrés sur nos têtes. Ou alors, serait-ce de la mauvaise foi ou du déni ? Que le climatoscépticisme existe encore de nos jours, quand toutes les prévisions du GIEC se vérifient les unes après les autres, voilà qui est proprement stupéfiant. Nous savons avec la plus grande certitude que la température de notre planète est déjà supérieure de 1,5 degré à ce qu'elle était il y a trente ans, et qu'elle va continuer à monter jusqu'à au moins trois, voire quatre degrés dans les décennies qui viennent. Et certains doutent encore !

Mais ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg. En effet, ces doux rêveurs s'appuient sur l'inertie, l'incapacité, voire le refus des décideurs, politiques et économiques, à changer de modèle pour limiter le réchauffement. Pourtant, ils ont en mains les résultats des scientifiques, ils sont bien conscients que leurs modèles entraînent l'humanité au désastre ou au moins vers des difficultés d'adaptation très coûteuses en argent et en vies. Pourtant, ils nous y guident sans état d'âme, dans la joie et la bonne humeur.

Peut-être finalement le climatoscéptique a-t-il raison : vivons sur notre nuage, occultons cette évolution inéluctable pour pouvoir profiter sans souci des derniers instants qu'il reste à vivre à nos sociétés.



ALORS QUE NOS VOISINS RÉARMENT



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : BOEVAYA MASHINA.

Qu'attend la France ?

Plusieurs voisins européens annoncent un effort de réarmement ambitieux. Le gouvernement français doit cesser de procrastiner.

L'ALLEMAGNE, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Italie disent vouloir rétablir leurs capacités militaires.

Fort heureusement dotée de l'arme nucléaire, la France doit renforcer ses moyens conventionnels en métropole et outre-mer afin de dissuader tout type d'agression, en coopération avec nos alliés.

Il faut rendre pleinement opérationnelles les unités existantes, souvent en sous-effectifs et en

sous-équipement, accélérer les programmes en cours, notamment pour les Rafale, renforcer nos capacités navales, en augmentant le nombre de sous-marins porteurs d'engins et en lançant un nouveau porte-avions.

Au lieu de s'ingénier à ralentir les paiements de nos industriels, Bercy devrait mettre sa créativité au service de solutions rapides. **L'article d'Éric Cézembre en pages 2 et 3.**

Notre voix s'éteint

La voix de la France ne compte plus parce que Macron ne comprend rien aux enjeux internationaux.

DOUBLE HUMILIATION. S'entendre dire par Donald Trump que le président de la République ne comprend rien. Devoir reconnaître que le constat est pertinent. L'inexistence diplomatique de la France ne tient pas à une trop faible puissance mais à une inintelligence des situations et des enjeux.

Tantôt Emmanuel Macron monte sur une scène pour sou-

tenir un pays, Israël, qui mène une guerre préventive au mépris du droit international alors qu'il devrait aller aux Nations unies pour y prendre une initiative. Tantôt Macron se trompe de scène et se place sur le terrain des conflits entre nations alors que la question relève des relations entre puissances nucléaires. **L'article d'Yves La March en page 7.**

Dans ce numéro :

Page 3 : Les banques et le scandale « CumCum ».

Page 4 : Éric Zemmour (1).

Page 5 : Bernard Cassen.

Page 8 : Les législatives au Portugal.

Page 12 : Le juge dans la démocratie.

Page 15 : Saint Augustin aujourd'hui.

Page 16 : L'exposition Georges Mathieu.

Page 18 : La visite du comte de Paris à Rennes.

Page 20 : Oh les beaux jours !

Le porte-avions britannique *HMS Queen Elizabeth* et son groupe aéronaval. Le Royaume-Uni est doté de deux porte-avions récents (un seul pour la France) et devrait disposer, à l'horizon 2035, de 12 sous-marins nucléaires d'attaque (contre 6 pour la France).



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DU ROYAUME UNI.

Chronique politique

Nos voisins réarment. Et nous ?

par Éric Cézembre.

Nos voisins européens multiplient les annonces d'un réarmement ambitieux et alertent sur le risque d'une attaque plus prochaine qu'attendu contre un ou plusieurs pays de l'OTAN. La France attend une décision présidentielle et gouvernementale... qui ne vient pas.

Sur les blogs spécialisés, les annonces affluent. L'Allemagne entend se doter de la plus forte armée d'Europe. La Royal Navy prévoit une flotte de douze sous-marins nucléaires d'attaque à compter de 2030, le Royaume-Uni pourrait aussi se donner une capacité nucléaire aéroportée, abandonnée depuis trente ans. La Marine italienne annonce un porte-avions à propulsion nucléaire. La Pologne commande à la Corée du Sud plusieurs centaines de chars supplémentaires.

Le statut de « seul modèle complet d'armée en Europe » dont se targuent nos dirigeants n'est donc pas garanti pour longtemps. Seul le statut d'« État doté » pourrait nous distinguer.

Et l'évolution récente ne renforce pas notre position. La loi de programmation militaire, dont *Royaliste* dénonce, depuis longtemps, le caractère insuffisant, voit les commandes ralenties par Bercy. Les restes à payer de 2024 sur 2025 atteignent le chiffre record de 8 milliards d'euros ; certains industriels sont réglés aujourd'hui des factures de commandes de 2023 ! La situation financière de notre pays, l'impasse politique freinent le nécessaire réarmement. Or, les industriels ont besoin, pour investir, de commandes fermes et de paiements, pas de promesses ni de discours.

On annonçait, au début de l'année, une révision de la revue stratégique, à l'issue de laquelle un papier serait remis au président le 9 mai. On attend encore.

Sur le long terme, un changement de format de nos armées est nécessaire pour protéger à la fois la stabilité en Europe et ailleurs, et nos intérêts propres.

La première urgence. – Une des faiblesses des démocraties est de se croire maîtresses des horloges. Les régimes autoritaires ont, eux, une forte tendance à compenser leurs faiblesses structurelles en brusquant les choses. C'est ce que fit en septembre 1939 Hitler, persuadé que l'Angleterre et la France, alors au tout début de leur réarmement et sidérées par le Pacte germano-soviétique, diffèreraient leur entrée en guerre jusqu'en 1942 ou 1944. Les services occidentaux n'excluent pas aujourd'hui une tentative de prise de gage rapide dans les pays baltes, dans l'idée que les Européens, comme en Crimée en 2014, ne se lanceraient pas dans un conflit après un fait accompli. Le risque est accru par le fait que les responsables militaires d'États autoritaires ne disent aux autocrates que ce qu'ils sont prêts à entendre. La première urgence

est de rendre pleinement opérationnelles les unités existantes, souvent en sous-effectifs et en sous-équipement, l'urgence des urgences étant les munitions, qui ne nous permettent toujours pas, après des années de déclarations martiales, de soutenir plusieurs semaines de conflit.

Les Anglo-Saxons ont une formule pour décrire ce que nous préparons nos dirigeants : « *to be caught pants down* » (être surpris sans pantalon) !

Être efficaces. – La seconde urgence est d'arrêter une stratégie permettant aux « quatre », Grande-Bretagne, Allemagne, Pologne, France, de dissuader efficacement une agression, quelle que soit l'attitude des États-Unis et des autres États européens, dont l'engagement est pour certains sujet à caution. Sans proposer de plans que nous ne sommes pas qualifiés à définir, nos capacités doivent nous permettre :

- d'intervenir immédiatement au secours d'un allié attaqué, pour éviter la prise de gage ;
- de conserver une masse de manœuvre suffisante pour éviter la situation de mai 1940, où toutes nos forces étaient engagées en Belgique ;
- de faire peser sur l'agresseur une menace d'extension du conflit, ailleurs en Europe, sur mer, dans les airs et dans l'espace.

L'accélération des programmes existants (nouvelles versions du Rafale, blindés Scorpion...), la commande massive d'armements rapides à produire et d'abord de drones peuvent rétablir la balance dans les prochaines années. Nos industriels peuvent le faire, s'ils ont des garanties de commandes. De même, la constitution d'une division à base de réservistes

et consacrée à la défense opérationnelle du territoire peut intervenir rapidement. Il s'agit d'éviter à tout prix une situation où la seule réponse possible serait nucléaire.

Changer la donne. – À plus long terme, un changement de format est nécessaire pour protéger à la fois la stabilité en Europe et ailleurs, et nos intérêts propres. Étendre nos intérêts vitaux à notre environnement européen exige deux sous-marins lanceurs d'engins en permanence à la mer, et plus en temps de crise. Posséder douze sous-marins nucléaires d'attaque comme l'envisage le Royaume-Uni serait cohérent (nous n'en avons que six), comme la construction de deux porte-avions (un seul est en construction). Ce changement de format ne repose pas seulement sur des mesures budgétaires, mais sur des capacités industrielles dont la mobilisation se mesure en années, voire en décennies, qu'il s'agisse de sous-marins, de bâtiments de surface ou de chars de nouvelle génération. Ces équipements arriveraient-ils après la bataille ? Se révéleraient-ils inutiles, comme les cuirassés mis en chantier à grands frais avant la Seconde Guerre mondiale ? Il faudra être capable de changements de pied rapides. Mais la volonté de se réarmer a, en soi, une vertu dissuasive.

Certes, l'effort sera coûteux. L'État a parfaitement les moyens, s'il en a la volonté, de faire face à ces dépenses militaires supplémentaires, sans pour autant sacrifier les dépenses sociales ou faire peser l'essentiel de la charge sur les classes moyennes. Car les dégâts humains, matériels, économiques, artistiques et culturels d'un conflit de haute intensité ne sont pas coûteux, ils sont ruineux... et irrémédiables.

Et si, pour une fois, Bercy employait sa créativité à trouver des solutions rapides plutôt qu'à bloquer ? Un doublement du plafond du livret A consacré à la Défense ? Tout doit être envisagé, il y a urgence !

Verrons-nous nos dirigeants, après les promesses faites au sommet de l'OTAN, les 24 et 25 juin à La Haye, ou le traditionnel discours aux forces armées dans les jardins de l'hôtel de Brienne à la veille du 14 juillet, passer du verbiage aux actes ? Nous sommes en droit de l'attendre ! Assez procrastiné ! ■

La défense au crible

■ **Blindés lourds.** – Ça bouge enfin sur la brûlante question des chars de combat. Alors que la France dispose, avec le Leclerc, d'un des meilleurs chars au monde, une série de mauvaises décisions prises sous les présidences Sarkozy puis Hollande nous ont longtemps mis hors jeu : fin de la production du Leclerc en 2008, transformation en 2015 du constructeur français Nexter en une société détenue à 50 % par l'Allemagne. La même Allemagne qui continue à produire et à vendre dans toute l'Europe ses chars Leopard et demain ses Panther.

La guerre russo-ukrainienne, qui est une guerre d'artillerie mais aussi de blindés, a changé la donne. Et conduit le délégué général pour l'armement (DGA) à reconnaître devant les commissions du Parlement que la France ne pouvait plus attendre l'échéance (très hypothétique désormais) d'un char franco-allemand du futur et qu'il fallait envisager la production d'un modèle intermédiaire. Au salon Eurosatory 2024, KNDS France a dévoilé le prototype du Leclerc Évolution, doté du canon ultramoderne Ascalon, qui peut parfaitement répondre aux besoins. A l'heure actuelle, deux écoles s'affrontent : côté DGA, sans doute pour ne pas « heurter » le partenaire allemand, la préférence irait à une solution hybride du Leclerc et du Leopard, la France apportant dans l'accord la haute technologie de son canon Ascalon. Côté industriel, on insiste sur le fait qu'une production 100 % française est parfaitement et rapidement réalisable. Cette position est relayée par plusieurs parlementaires (notamment LR et RN) qui s'inquiètent du transfert à l'Allemagne de la technologie Ascalon.

Les choses sont-elles susceptibles d'évoluer à brève échéance ? Ce n'est pas impossible, pour peu que l'Armée de terre sorte de son silence. On sait que les biffins préfèrent la « roue » à la « chenille », d'où la priorité accordée jusqu'à présent au programme de blindés sur roues Scorpion. Mais comment la France pourrait-elle tenir son rang en Europe avec une dotation d'à peine 200 chars lourds, même rénovés ? Affaire à suivre.

■ **Avions de combat.** – Très significative, l'intervention d'Éric Trappier, P.-D.G. de Dassault Aviation, devant les commissions économique et de la défense du Sénat, le 25 juin dernier. À la question portant sur une accélération du programme Rafale, évoquée récemment par le ministre des Armées, la réponse est sans ambiguïté : « Si on nous demande de livrer des avions demain, ça sera extrêmement difficile, parce qu'entre-temps nous avons pris des engagements vis-à-vis de pays étrangers, en total accord avec l'État. Nous serions très heureux d'augmenter le nombre d'avions à livrer à l'armée française, mais il y a un certain délai pour le faire. Un avion, ça se fabrique en trois ans et demi. » Conclusion : moins d'annonces et plus de commandes fermes de la part de l'État.

■ **Défense dans l'espace.** – Une excellente nouvelle : au récent Salon du Bourget, Dassault Aviation a dévoilé son projet, dénommé Vortex, d'avion de l'espace, réalisé pour des missions militaires et civiles, et qui bénéficie déjà du soutien du ministère des Armées et de l'Agence spatiale européenne. Un premier démonstrateur de vol pourrait être produit dès 2028.

HUBERT DE MARANS.

Finances publiques

Très chère « optimisation fiscale »

Un montage financier pratiqué depuis des années, une loi pour y mettre fin et un tour de passe-passe de Bercy pour la contourner nous dévoilent la consanguinité entre certains hauts fonctionnaires et le lobby bancaire.

Le montage, baptisé CumCum dès 2018 par le consortium de journalistes des *CumEx Files*, repose sur une technique d'évitement fiscal efficace. Il permet à des actionnaires étrangers d'échapper à la retenue à la source sur les dividendes d'actions françaises – alors que les actionnaires français n'y sont pas soumis – en transférant temporairement leurs titres à une banque ou à un autre intermédiaire français quelques jours avant la date de mise en paiement. Les actions sont ensuite restituées et l'opération, évidemment rémunérée pour les « prête-noms fiscaux », permet de capter les dividendes en évitant la fiscalité normalement applicable aux non-résidents.

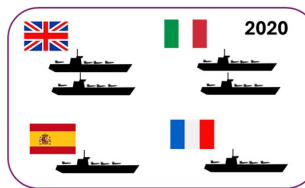
Cette loi, adoptée à l'unanimité par le Parlement en fé-

Sur le mur de Jean Chouan

ON A L'ARMÉE LA PLUS PUISSANTE D'EUROPE, AVEC NOTRE PORTE-AVIONS !



ON A L'ARMÉE LA PLUS PUISSANTE D'EUROPE, AVEC NOTRE PORTE-AVIONS !



ON A L'ARMÉE LA PLUS PUISSANTE D'EUROPE, AVEC NOTRE PORTE-AVIONS !



Eric Lombard. À Bercy, l'intérêt des banques passe-t-il avant celui des contribuables ?

vrier 2025, consolidait un dispositif voté en 2018 puis affaibli par la suite en y introduisant de nouvelles armes législatives afin de mettre fin à une perte massive de recettes fiscales (33 milliards d'euros entre 2000 et 2020 selon l'université de Mannheim); elle a été vidée de sa substance, par une instruction administrative prévoyant des exceptions majeures publiée en catimini deux mois plus tard. Principales bénéficiaires : les banques opérant sur les marchés dits réglementés, qui sont exemptées de retenue à la source si elles affirment ne pas connaître l'identité de leur contrepartie !

Le sénateur Jean-François Husson, rapporteur général de la commission des Finances du Sénat, a mené le 19 juin un contrôle sur place au ministère de l'Économie et des Finances, et son commentaire est net : « *absolument effarant.* » Pourtant, fin mars puis début avril, avec Claude Raynal, président socialiste de la commission des Finances, il a adressé deux courriers au ministère pour s'opposer à la publication de l'instruction. Leur opposition s'appuyait sur une note interne rédigée par la direction de la Législation fiscale et la direction générale des Recettes publiques, datée du 20 mars, qui recommandait de ne pas introduire les exceptions demandées par la Fédération bancaire française (FBF).

La FBF se justifie au nom de la « *transparence* » et de la « *clarification juridique* ». Elle publie une note interne, le 2 juin, pour aider les établissements bancaires à appliquer les nouvelles dispositions. Pourtant, en novembre 2024, elle affirmait encore qu'il n'existait « *pas de phénomène de fraude en France* » lié à l'arbitrage des dividendes. Cette déclaration entre en contradiction avec les procédures en cours, les redressements notifiés et les constatations des services fiscaux. Ainsi, le parquet national financier (PNF) mène depuis décembre 2021 cinq enquêtes préliminaires pour « *blanchiment aggravé de fraude fiscale aggravée* » dont certaines visent directement les montages CumCum.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : UNION EUROPÉENNE.

Depuis mars 2023, une vaste opération de perquisition est menée dans cinq grands établissements bancaires : BNP Paribas, Société générale, Exane (filiale de BNP), Natixis et HSBC. L'opération mobilise 150 enquêteurs et 16 magistrats du PNF.

Le sénateur Husson est vent debout : « *Comment, d'un côté, demander 40 milliards d'euros aux Français, et de l'autre, laisser perdurer la fraude opérée par les banques ?* » Sénateur Les Républicains de Meurthe-et-Moselle, saura-t-il (re)convertir son parti à cette belle vision gaullo-keynésienne ? Il a une montagne de pain sur la planche... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

► Source : <https://lessentieldeleco.fr/2533-cumcum/>

Les présidentiables (8)

Éric Zemmour, le nouvel Icare

Alors que *Reconquête !* s'apparente au radeau de la *Méduse*, son chef est convaincu d'une chose : la condamnation de Marine Le Pen lui offre un espace politique pour 2027. Retraçons le parcours de ce trublion médiatique désormais enlisé dans l'arène électorale.

Si Éric Zemmour dédaigne autant la psychologisation des personnalités publiques, c'est peut-être parce qu'elle offre une clé de compréhension quant à lui-même. En dépit de multiples revirements, un invariant affectif guide manifestement son existence : la soif de reconnaissance sociale. Déjà, sur les bancs de Science Po, le natif de Montreuil – issu de parents juifs séfarades en provenance d'Algérie – fut confronté au mépris de classe de ses petits camarades. Dès lors, Zemmour ne nourrit plus qu'une ambition : être adoubé par le Tout-Paris. Nombreuses furent les tribulations avant d'y parvenir – échec à deux reprises au concours de l'ENA, carrière de romancier avortée, débuts difficiles dans le journalisme.

Fort heureusement, la gloire vient à celui qui sait attendre ; dans les années 2000, sa présence à l'émission télé *On n'est pas couché* le fit sortir d'un anonymat pesant. « *Éclatante revanche de personnage balzacien sur ces grands bourgeois qui ne l'ont jamais considéré comme l'un des leurs* », souligne le journaliste Étienne Girard – auteur du *Radicalisé*.

À la gloire du petit écran vinrent s'ajouter les succès de librairie. Le journaliste du *Figaro* commit *Le Suicide français* (2014), brûlot contre le gauchisme sociétal qui se vendit à plus de 500 000 exemplaires. Néanmoins, tirer à boulets rouges sur les « *quarante années qui ont défilé la France* » n'était pas suffisant aux yeux de l'intéressé. Il fallait remonter plus loin.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : ANH DE FRANCE

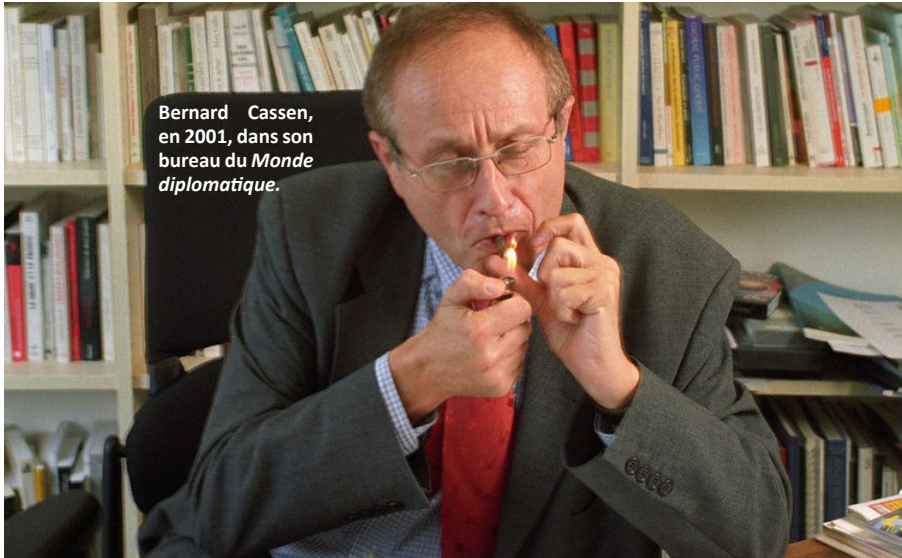
Éric Zemmour. Peut-il profiter des difficultés actuelles du RN ?

Zemmour entreprit donc la rédaction de *Destin français* (2018) ; un essai polémique structuré par une galerie de portraits, qui se veut une fresque de la politique française – de Clovis à nos jours. Alors que l'histoire est l'école de la complexité, la thèse centrale du livre frappe par sa simplicité enfantine : la vie de la nation se résume à une lutte à mort contre l'islam. D'où la charge envers François 1^{er} qui noua une alliance de revers avec Soliman le Magnifique, alors sultan de l'Empire ottoman. Pourtant, cette entente diplomatique – qui dura jusqu'à l'expédition de Bonaparte en Égypte – permit, entre autres choses, de desserrer l'étau qui faisait peser l'empire universel de Charles Quint.

Mais l'islam n'est pas la seule antienne d'Éric Zemmour. Comme dans *Mélancolie française* (2010), il affirme la vocation impériale de la France, dont le projet politique serait de reconstituer, inlassablement, l'Empire romain d'Occident. Omettant que les rares expériences impériales se soldèrent par des catastrophes. Typiquement, le second traité de Paris, imputable au retour de Napoléon, eut des conséquences désastreuses ; Louis XVIII s'employa à en atténuer les effets. Obsession de l'islam, tropisme impérialiste, masculinisme hystérique, mais pas seulement. Plus prosaïquement, cet intellectuel organique de la « *droite hors les murs* » visait un objectif politique bien précis : l'union des droites. À cet égard, combler artificieusement la faille entre Pétain et Gaulle constitua un des impératifs catégoriques de l'ouvrage, ce qui explique sa défense de la thèse du glaive et du bouclier. Son discours apocalyptique à la convention des droites (27 septembre 2019) fut une marche supplémentaire vers le jeu politicien. Mais peu imaginaient que l'intéressé troquerait une place confortable à CNews pour se lancer dans une aventure personnelle aussi hasardeuse. ■

LÉON LETELLIER.

(À suivre.)



Bernard Cassen, en 2001, dans son bureau du *Monde diplomatique*.

SOURCE : FLICKR, PHOTO : LEONARDO ANTONIADIS

Hommage à Bernard Cassen

La disparition d'un alter-monde

par Gaël Brustier.

Disparu le 12 juin dernier, Bernard Cassen fut une personnalité marquante des cinq dernières décennies. Universitaire, journaliste, patron du *Monde diplomatique* et premier président d'ATTAC, fondateur du Forum social mondial, Bernard Cassen fut à la fois un intellectuel et un infatigable homme d'action.

Bernard Cassen était une personnalité surprenante, comme il était une personnalité attachante. Les couloirs du *Monde diplomatique*, d'ATTAC puis de *Mémoire des luttes* fleuraient l'odeur inimitable de ses cigares italiens, savamment découpés et redécoupés au fil de la journée, dont il ne se séparait momentanément dans des pots de fleurs que pour entrer dans certains lieux avant de les reprendre à la sortie. Entre Montreuil, Vincennes, le siège du *Monde diplomatique*, il n'était pas rare de voir son éternelle 205 foncer pour rallier l'un de ses lieux de travail.

Universitaire polyglotte, agrégé d'anglais que l'on entendait surtout parler espagnol, il cumulait l'appétit intellectuel du chercheur et la maîtrise du style journalistique. Le balancement constant entre les concepts et l'action, entre l'analyse et la critique d'une part, et l'engagement militant de l'autre n'altéraient en rien sa capacité à être central dans les dispositifs qu'il initiait ou dans lesquels il s'insérait. Il avait été de toutes les aventures intellectuelles contestataires.

Bien que membre d'ATTAC depuis 1999, nous nous sommes vraiment rencontrés pendant l'année 2003, lors des mobilisations contre la guerre d'Irak et en soutien à la République bolivarienne du Venezuela, alors assiégée de toutes parts et qui sortait du putsch d'avril 2002. Georges Sarre et Bernard Cassen s'étaient mis d'accord pour que nos frères bataillons de jeunes recrues chevènementistes fassent mouvement vers ATTAC pour s'y investir

et renforcer le front de ceux qui refusaient l'investissement de Tariq Ramadan dans les forums sociaux.

La contestation de la mondialisation crût rapidement mais ce furent les Français qui lui donnèrent une architecture, une cohérence et un cadre lui permettant de s'épanouir.

Bernard Cassen fut un tenant internationaliste du « parti des politiques » cher aux lecteurs de notre journal.

Bernard Cassen fut, avec Ignacio Ramonet, et grâce à la collaboration assidue et totale de Christophe Ventura, le véritable inspirateur, initiateur et artisan des éditions du Forum social mondial. *Le Monde diplomatique* fut un vecteur incontestable et inégalé d'influence bien au-delà de nos frontières. Cette marque *Diplo* reste aujourd'hui un atout dans le *soft power* français, bien davantage d'ailleurs que bien des agences étatiques.

Une vision du monde et une praxis. – Bernard n'avait pas que des amis. Il est ainsi singulier d'entendre la députée LFI Aurélie Trouvé, louer Bernard Cassen, quand on se souvient de ses dires comme de ses intentions. La galaxie altermondialiste avait cent fois raison de critiquer le monde réel de la mondialisation néolibérale, de la globalisation financière, mais sa critique de ce monde réel ne s'accompagnait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de la promotion

d'un monde idéal. S'initiant à Internet, la galaxie altermondialiste s'était prise de passion pour de longs, très longs palabres en ligne : sortes d'AG soixante-huitardes s'éternisant toute la nuit et dont certains activistes peu fatigués par leur journée se saisissaient.

J'admire la patience de Bernard qui répondait avec une constance remarquable aux pensums abscons de son « opposition » en devenir. J'épargnerai au lecteur le résumé des controverses et querelles de l'époque, tenant souvent plus du verbiage que de la fine dialectique, le plus souvent imbibées de préoccupations boutiquières peu avouables. Il faut lui reconnaître d'avoir défendu la vocation d'ATTAC tant qu'il put. Certains de ses combats, comme la francophonie, déroutaient la gôgôche mouvementiste d'ATTAC.

À Caracas, Porto Alegre ou Paris, son éternelle bonne humeur, ses éternelles anecdotes distillées précisément en fonction des affinités en faisaient un camarade de militantisme, un convive ou un compagnon de voyage agréable et attachant. À Caracas, à peine avait-il terminé une conversation avec Chávez qu'il rejoignait le reste de ses camarades, amis ou de sa délégation dans un restaurant d'empanadas. Toujours à l'aise avec tous, sans se départir de sa distinction intellectuelle. Dans le Caracas de l'époque, tout le pouvoir chaviste n'était pas *Diplo*-compatible. Ainsi la petite camarilla autour de la Ligue socialiste (Delcy Rodríguez en particulier). Il y avait, dans cette communauté itinérante de l'altermondialisme et de la solidarité avec l'Amérique latine, des querelles, voire quelques. Bernard n'en avait cure, agissait, et j'avoue humblement que, jamais au cours de ces années, je ne l'ai entendu avoir une pensée triviale ou une mauvaise pensée même pour ses adversaires les plus déloyaux. Il aimait le débat, les controverses, voire les polémiques, mais il n'a jamais cédé à des pensées faciles et néfastes.

Incontestable homme de gauche, même s'il n'avait aucune appétence pour l'octroi de brevet de ladite « gauche », Bernard Cassen, flanqué de Jacques Nikonoff et Michelle Dessenne, avait conçu la campagne d'ATTAC comme une plateforme d'éducation populaire destinée à la victoire du débat démocratique en faveur du Non lors du référendum de 2005. Il est vain, rétrospectivement, de faire de lui un chaud partisan du « non de gauche », qui ne lui était pas antipathique mais dont il estimait qu'il couvrait un champ moins vaste que celui de l'insurrection dans les urnes, de l'insurrection civique à laquelle il croyait et appelait de ses vœux. En un sens, Bernard Cassen fut un tenant internationaliste du « parti des politiques » cher aux lecteurs de notre journal.

Bernard Cassen cumulait les talents et multipliait les entreprises intellectuelles, politiques, journalistiques avec des dons rarement égaux dans son milieu. Bernard Cassen, c'était une façon de mettre en ac-

cord une vision du monde et une praxis désormais quasiment disparue. Il lègue au débat public français et au-delà de belles leçons sur la façon d'être et d'agir à partir d'une culture, d'idées et de projets ! ■

Travail et créativité

Une « intelligence » à gros risques

Le travail effectué avec l'intelligence artificielle risque de porter atteinte à nos facultés intellectuelles.

Depuis trois ans, l'intelligence artificielle provoque un enthousiasme croissant. Il est vrai que les grands modèles linguistiques (Large Language Model ou LLM) tels ChatGPT font des progrès étonnants et semblent faciliter le travail humain. Des professions entières sont en voie de transformations profondes et, comme toujours en période d'innovation technique, on nous affirme que l'humanité va connaître des jours radieux.

Il faut déjà déchanter. Une récente étude du Massachusetts Institute of Technology (MIT) souligne les dangers d'une utilisation inconsidérée des LLM. Selon une méthode rigoureuse, trois groupes de personnes ont été constitués ; le premier a réalisé divers travaux sans aucune aide technique ; le deuxième a utilisé un moteur de recherche de type Google ; le troisième a exploité les ressources de ChatGPT. Les groupes ont travaillé sur une longue période et ils ont échangé leurs pratiques afin de raffiner l'étude des comportements de chacun. Le rapport du MIT (206 pages) aboutit à de très inquiétantes conclusions.

Les mesures scientifiques de l'activité du cerveau et l'étude du comportement des personnes qui ont participé à l'expérience font apparaître que l'intelligence dans le travail est inversement proportionnelle à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Avec ChatGPT, on s'intéresse faiblement aux résultats reçus, on se souvient difficilement des données et des analyses figurant dans son propre texte. Le travail réalisé avec son propre cerveau est de bonne qualité et celui qui est effectué avec l'aide d'un moteur de recherche se situe dans la moyenne. Sur le long terme, l'utilisation intensive de ChatGPT pourrait provoquer une diminution de l'esprit critique et une baisse de la créativité.

Bien entendu, l'étude du MIT ne réduira pas l'attrait pour les LLM. Comme pour l'utilisation intensive des réseaux sociaux, on affirmera que c'est le progrès, ou qu'on ne peut rien contre la fatalité. Puis, dans dix ans, on constatera les dégâts psychiques et on se demandera comment on a pu en arriver là. ■

CLAUDINE UZERCHE.

Sur le front paysan

Agriculture biologique

La surface dédiée à l'agriculture biologique recule en France, alors qu'elle s'accroît dans le reste de l'Europe. Cherchez l'erreur !

Rapporteur spécial du budget de l'agriculture, Vincent Trébuchet, député UDR de l'Ardèche, a eu la mauvaise surprise de voir retoquer le 18 juin son rapport d'information sur l'agriculture biologique. Les députés de gauche n'ont pas reculé, tel Benoît Biteau, député écologiste de Charente-Maritime, en caricaturant un texte certes engagé mais pertinent sur bien des points. Rappelons que ses neuf propositions s'inscrivent dans un contexte général de recul de la production bio en France : baisse significative en 2022 et 2023, très léger rebond en 2024. Et ce, faute de débouchés commerciaux suffisants, en raison

principalement du coût pour le consommateur. « Depuis la fin de l'année 2022 », a expliqué au quotidien *Le Figaro* Vincent Trébuchet, « la surface dédiée à l'agriculture biologique a perdu environ 110 000 hectares » (1).

Sur 340 millions de subventions à la conversion de productions agricoles en bio, 90 millions n'ont pas été mobilisées l'an dernier. Le rapporteur pointe à ce sujet un manque de flexibilité des mécanismes mis en place. Il souhaite également éviter l'impasse des effets d'aubaine de certaines filières comme ce fut le cas pour le lait bio. Parmi les propositions novatrices de ce rapport qui ne sera pas publié, on trouve celle de rationaliser l'organisation des différents acteurs publics concernés : Agence bio, INAO, FranceAgriMer. L'agriculture est un des secteurs qui paient le plus cher l'instabilité politique du temps. ■

JEAN BONGRAIN.

(1). La France reste cependant le premier pays européen pour sa surface cultivée en bio (2,8 millions d'hectares contre 1,6 million en Allemagne).

La Quinzaine sociale

■ **Retraites.** – On croyait que tout avait été dit sur le « conclave des retraites » qui s'est terminé le 23 juin sur un échec complet. Mais on apprenait par des indiscretions du *Monde* que les trois syndicats réformistes CFDT, CGC et CFTC, soucieux d'arracher un accord avec le Medef, étaient prêts *in fine* à accepter le recul à 64 ans de l'âge légal contre des promesses d'« amélioration » de la réforme. Il semble même que la proposition de bon sens présentée en 2023 par Charles de Courson (maintien de l'âge légal à 62 ans pour des raisons de justice sociale, assorti de mesures incitatives pour convaincre les salariés de partir au-delà de 63 ans) n'ait même pas été mise sur la table, alors qu'elle avait été plébiscitée à l'époque par la CFDT et la CGT.

■ **Croissance et chômage.** – Selon l'Insee, l'effectif salarié, qui s'est réduit de 12 000 emplois sur le dernier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, devrait se contracter de 90 000 d'ici fin 2025. Et le taux de chômage devrait tangenter les 8 % à la fin de cette année. La perspective d'un retour au « plein-emploi », annoncé par Macron pour la fin de son second quinquennat, s'éloigne un peu plus.

■ **Mercosur.** – La ratification définitive du projet d'accord avec le Mercosur pourrait intervenir dans les tout prochains jours, selon la Commission européenne. L'équipe Bayrou, via la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, s'active à Varsovie, à Rome et dans d'autres capitales pour trouver une minorité de blocage qui s'oppose au projet, mais Emmanuel Macron a déjà déclaré début juin qu'un

accord UE-Mercosur était « stratégiquement bon », renvoyant à un vague « protocole additionnel » sur les questions agricoles. Avec un tel soutien élyséen, un gouvernement français sans majorité et promis à la censure, pourquoi la Commission se générerait-elle pour passer en force ?

■ **Désindustrialisation.** – Malgré les annonces d'investissements mirifiques annoncés par le chef de l'État dans les domaines de l'intelligence artificielle et des batteries pour véhicules électriques, la part de l'industrie dans le PIB passe pour la première fois sous la barre des 10 % et, selon l'institut Rexecode, cette tendance à la baisse devrait se poursuivre.

■ **Colruyt.** – La cession au groupement Mousquetaires (Intermarché, Netto...) des 104 supermarchés français de l'enseigne belge Colruyt devrait se traduire par la suppression de près d'un millier d'emplois. Un nouveau plan social de grande ampleur dans le secteur de la grande distribution.

■ **Automobile.** – Surprise chez Renault : directeur général depuis cinq ans, le Milanais Luca de Meo, 58 ans, a démissionné le 15 juin pour rejoindre, après le 15 juillet, la direction du groupe français de luxe Kering (famille Pinault). Ce départ n'est pas une bonne nouvelle pour le groupe au losange qui s'est certes redressé mais qui va devoir faire face à une concurrence asiatique accrue du fait de la guerre commerciale Chine - États-Unis. La nomination d'un nouveau patron pourrait intervenir rapidement et les noms de Denis Le Vot (un historique de Renault) et de Maxime Picat (un transfuge de Stellantis) circulent.

YVONNE CHASSARD.



Signature de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien. La France avait alors une politique cohérente, articulée avec États-Unis, Chine et Russie.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN.

Chronique internationale

La guerre des Douze Jours

par Yves La Marck.

« *Macron ne comprend rien* » (Trump). De toute manière, sa voix – la voix de la France – ne compte pas. Parce que la parole est à la force et non au droit ? La France dit le droit et n'a pas la force. Faux, répondons-nous en critiquant six thèses sur la position de la France dans la guerre des douze jours du 13 au 24 juin 2025.

« **Israël a le droit à la légitime défense** ». – Macron aurait ainsi en un mot désavoué soixante ans de tradition diplomatique française définie en juin 1967 par le général de Gaulle. Car comme en 1967, Israël a « *tiré le premier* ». La guerre préventive, concept repris en 2002 par le président George W. Bush, avant la guerre en Irak, ne se justifierait que par l'imminence de l'attaque. Le débat est faussement posé en termes de « *guerre juste* » alors qu'il s'agit d'une doctrine canonique pour guider la conscience chrétienne qui ne saurait valoir hors de son système religieux.

De toute façon, depuis la Charte des Nations unies, le seul cas de guerre autorisée, légale et légitime au regard du droit international est le cas de « *légitime défense* ». Le Conseil de sécurité de l'ONU est l'instance habilitée à dire le droit.

« **La France soutiendra Israël s'il est attaqué** ». – La conclusion logique du propos initial du président français aurait dû être comme en 2003 celle de Villepin : une intervention forte devant le Conseil de sécurité. Il n'en a rien été. Au contraire, on a vu le lointain successeur de celui-ci

se produire devant les médias nationaux pour amplifier, avec de grands effets de manche, le message macroniste : l'Iran n'est pas seulement une menace contre Israël mais contre la France, qui serait donc elle-même justifiée à la légitime défense.

L'ordre international « nucléaire » repose sur une entente structurée entre Washington et Moscou, quels que soient les titulaires du pouvoir dans les deux capitales, ce que Macron n'a pas compris en rejetant toute médiation de Moscou.

À l'inverse, qu'est-ce qui aurait empêché Jean-Noël Barrot de se rendre à New York et la délégation française de tenir la plume pour une résolution du Conseil de sécurité qui aurait pu réunir un large consensus, y compris de la part de la Russie et de la Chine ? Qui s'y serait opposé ?

La France aurait ainsi pu se laver du fâcheux précédent libyen en 2011 où elle avait violé les termes de sa propre résolution votée par la Russie (de Medvedev) qui s'estima trahie, à juste titre. Si la doctrine de la « *guerre juste* » garde son actualité,

c'est par l'obligation de débattre avant de déclencher une guerre. Débattre en interne, débats parlementaires (en France, le 25 avril en séance de nuit), débats à l'international.

« **La France reconnaîtra l'État palestinien** ». – Paris était censé par cette initiative, prévue aux Nations unies le 18 juin avec l'Arabie saoudite, faire pression sur le cabinet israélien. La France soutiendrait Israël si Israël reconnaissait un État palestinien et cessait sa guerre dans la bande de Gaza. L'idée a explosé en plein vol. En attaquant l'Iran, Israël a déplacé la perspective et marginalisé à nouveau la question palestinienne. L'atout dans la manche du président Macron s'est révélé être un leurre.

À partir du moment où Israël avait frappé et où la force américaine s'était jointe le 22 juin, le conflit a pris un nouveau cours. On est passé de l'avant à l'après, de l'âge des nations à l'âge nucléaire. La diplomatie française n'a pas bougé. Trois thèses ici :

« **Les frappes doivent être limitées au potentiel nucléaire de l'Iran à l'exclusion de toute autre cible** ». – La France s'oppose ainsi au « *changement de régime* », ou tout au moins à toute tentative dans ce sens provoquée de l'extérieur, par les États-Unis et sous les bombes, rééditant l'aventure irakienne de 2003 ou en Libye en 2011. Paris, bien embêté pour expliciter ce choix, encourt les critiques des organisations de défense des droits de l'homme et des femmes en Iran. Sans parler des contempteurs de l'islam politique sans ►

► distinction. Comment compartimenter la question des installations nucléaires de celle du régime quand on se souvient des accords nucléaires entre la France et l'Iran du temps du Shah (Eurodif 1974)? La question atomique entre directement en conflit avec celle de la souveraineté.

« La France rejette toute idée d'accès de la République islamique d'Iran à l'arme atomique ». – Or, jusqu'à présent, Paris s'en tenait au traité de 2015, le JCPOA, qui encadrait l'enrichissement de l'uranium en Iran, dénoncé par le président Trump en 2018. Il avait été imaginé de le contourner par diverses voies, mais il n'a jamais pu être ressuscité alors même que Russie et Chine en étaient signataires et que la diplomatie européenne (l'Italienne Mogherini) avait, pour l'une des rares fois, joué un rôle actif aux côtés de la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni (avant le Brexit). L'impuissance des parties signataires à poursuivre l'accord hors États-Unis a été fatale.

L'exclusion de Pékin et de Moscou des ultimes discussions de Genève, le 12 avril (Allemagne, Royaume-Uni, France, et au nom de l'UE, l'Estonienne Kaja Kallas, même pas d'accord entre eux) privait le groupe de tout crédit. Encore fallait-il bien distinguer l'usage de l'arme et la dissuasion atomique, ce qui n'a jamais été fait dans le cas de l'Iran. Il semble que la doctrine française ait évolué sur ce point aussi.

« Poutine ne saurait en aucun cas être "médiateur" entre Israël et l'Iran ». – La responsabilité de la France comme membre permanent du Conseil de sécurité n'est, pas plus que pour les quatre autres membres, liée à la possession de l'arme atomique. Il se trouve que depuis 1968, la Chine et la France ont acquis la bombe H, toutes deux contre la volonté des autres (avec la menace d'un bombardement préventif des installations nucléaires chinoises du Xinjiang, débattu lors de l'élection présidentielle américaine de novembre 1964). C'est cette même année 1968 que fut signé le traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) auquel la France s'est conformée avant d'y adhérer officiellement en 1992. Israël, l'Inde, le Pakistan n'en sont pas signataires. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003. L'Iran a suspendu (provisoirement?) son adhésion ce 24 avril. À l'origine, ce traité reposait sur une entente au sommet des deux puissances nucléaires confirmées, à savoir les États-Unis et l'URSS, entente commencée en marge de la guerre des Six Jours de juin 1967 (à Glassboro, New Jersey). La mise en alerte des forces nucléaires américaines face à l'URSS avait également été décidée par le président Nixon en 1973 dans la guerre entre Israël et l'Égypte, seul exemple jusqu'à ce jour.

Ce rappel historique pour indiquer que l'ordre international « nucléaire » de la

planète repose sur une entente structurée entre Washington et Moscou, quels que soient les titulaires du pouvoir dans les deux capitales, partageant le même « concept de l'entendement » qui préside à l'équilibre de la terreur.

L'idée s'était imposée en dépit de la guerre du Vietnam. Elle persiste nonobstant la guerre en Ukraine. La réaction superficielle de Macron montre en effet qu'il ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre la différence de nature et non de degré entre le fait nucléaire à l'échelle planétaire et les conflits territoriaux nationaux. C'est ainsi que les doctrines d'emploi distinguent les enjeux « existentiels » et les autres.

Les 6 et 9 août prochains, le monde commémorera le 80^e anniversaire des explosions d'Hiroshima et de Nagasaki (200 000 morts). Or l'Asie n'a jamais été

plus proche des seuils de prolifération atomique. La Corée du Sud en a ouvertement débattu, tandis que la question, taboue au Japon, demeure en toile de fond; l'Inde s'est dotée de la bombe moins par rapport au Pakistan que vis-à-vis de la Chine.

L'un des arguments souvent avancés en ce qui concerne l'Iran était le risque de prolifération au Moyen-Orient (Égypte, Arabie saoudite, Turquie?). L'Allemagne du chancelier Friedrich Merz (« Israël fait le sal boulot pour nous ») ne laisse pas passer une occasion de se rappeler à l'attention, dévoilant son ambiguïté par rapport à la force atomique. Il suffit de remplacer Israël par Paris: à la France de faire le « sale boulot » en Europe? Il est d'autant plus impérieux de refuser de banaliser la possession de l'arme atomique où que ce soit et de réfléchir aux architectures globales et régionales de paix et de sécurité. ■

Législatives portugaises

Une élection pour rien ?

Les élections législatives de 2025 confirment la stagnation des partis de gouvernement et la progression régulière de l'extrême droite portugaise.

Le 18 mai 2025, les électeurs portugais ont pour la troisième fois en trois ans élu leurs députés. Le gouvernement de droite dirigé par Luís Montenegro a sollicité la confiance du Parlement le 11 mars après un début de scandale né de la publication d'un article dans le journal *Correio da Manhã* le 11 février, mettant en lumière un possible conflit d'intérêts concernant le Premier ministre en raison des activités d'une entreprise, Spinumviva, dont il est le propriétaire. Face aux soupçons, le chef de gouvernement prend la décision de passer

à l'offensive et demande la confiance du Parlement, confiance qui lui est refusée. Dès lors il démissionne et, après réflexion, le président de la République décide la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation des électeurs pour le 18 mai. Nul doute que M. Montenegro, à la tête d'un gouvernement minoritaire ne tenant que grâce à l'abstention des socialistes, a alors à l'esprit que le refus de la confiance entraînera la tenue d'élections aux allures de vote de confiance à sa personne.

Le Premier ministre a-t-il été entendu ? À l'écouter, on pourrait le croire. « *Le peuple souhaite ce gouvernement... et ce Premier ministre* », a-t-il déclaré à l'annonce des résultats (1). On peut constater en effet que la coalition de droite au pouvoir, constituée du PSD (Parti social-démocrate) et du CDS/PP (Centre démocratique et social/Parti populaire), est de nouveau arrivée en tête avec 32,72 % des suffrages exprimés et 89 sièges, soit neuf de plus que l'année précédente. On peut penser que l'augmentation du taux de participation



André Ventura, dirigeant de Chega. La droite nationaliste portugaise fait désormais jeu égal avec les socialistes.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: DUKE OF WINTERFELL.

(64,38 % des électeurs inscrits soit 4,48 points de plus qu'en 2024) résulte en partie du caractère plébiscitaire de l'élection et que ce sursaut de participation a profité au parti du Premier ministre et à ses alliés. La coalition gouvernementale n'en reste pas moins minoritaire. Le Parti socialiste (PS) est l'autre grand perdant de la journée. Avec 23,38 % des voix et 58 sièges, le PS perd 20 sièges et plus de 5 points en termes de suffrages par rapport à 2024. Le soir même, le président du parti annonce sa démission et la convocation d'un congrès extraordinaire qui sera, entre autres missions, chargé de lui trouver un successeur.

Le grand vainqueur de cette élection est Chega (Assez), parti d'extrême droite présidé par André Ventura, qui obtient 22,56 % des suffrages exprimés et le même nombre de députés que les socialistes (58). Une situation idéale pour lui, car le PSD, qui refuse de gouverner avec lui, ne peut compter que sur une abstention des socialistes pour faire passer ses textes. André Ventura pourra dès lors alléguer le fait qu'il est la véritable opposition au pouvoir en place. Mais la victoire de Chega, c'est d'abord la défaite des socialistes qui ne parviennent plus à paraître comme une alternative crédible à la droite libérale. Invoquer la disparition de la mémoire de la dictature ne suffit pas. L'absence de remise en cause des politiques de l'Union européenne, le refus, au nom d'un antiracisme en soi respectable, de toute remise en cause des politiques migratoires expliquent plus largement cette situation. Préférer la posture à l'explication ne fait guère avancer les choses alors que le Portugal a besoin de l'immigration. Cependant, les frustrations des Portugais et plus particulièrement des jeunes face à la faiblesse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires poussent à l'expression de la colère qui trouve dans Chega un exutoire quand elle ne conduit pas de plus en plus de jeunes, en particulier les diplômés, sur les routes de l'exil. ■

MARC SÉVRIEN.

(1). C. Deloy : « Le centre droit remporte de nouveau les élections législatives au Portugal sans avoir de majorité absolue », Fondation Robert-Schuman, 18 mai 2025. p. 2.

Voix étrangères

Armageddon

Cinquante ans après la guerre civile de 1975, auquel il consacre un dossier, libéré de l'hypothèque du Hezbollah, réduit au silence, le grand quotidien de Beyrouth *L'Orient-Le Jour* offre un point de vue désinhibé sur la guerre Israël-Iran qui, selon l'une de ses éditorialistes, ne fait pas débat au pays du Cèdre : « *Que les pastèques se fracassent entre elles.* ». « *Dans l'œil du*



La une de *L'Orient-Le Jour* du 24 juin, après l'attaque iranienne sur la base US au Qatar.

cyclone, littéralement, et au premier rang de la Troisième Guerre mondiale, nous accueillons la fin du monde en dansant, shootés à l'adrénaline. »

Armageddon est supposé voir s'affronter dans un assaut final les puissances du bien et celles du mal dans un lieu, Megiddo, situé au nord d'Israël, à la frontière sud du Liban. Les Libanais préfèrent voir les missiles traverser leur ciel vers le sud que s'abattre sur eux.

Les Libanais, pour une fois, n'ont aucune envie de choisir leur camp. Dans un autre éditorial, « La guerre entre la peste et le choléra », l'auteur écrit : « *La fin de l'ère iranienne est une bénédiction pour le Moyen-Orient ; le début de l'ère israélienne est une malédiction.* » « *La République islamique était le principal problème pour la région. L'État hébreu le remplace.* » « *On peut s'inquiéter qu'un Israël vainqueur de l'Iran devienne la police du Moyen-Orient.* »

Dans « Le bal des hypocrites », autre titre d'une tribune du journal, l'auteur estime que « *renvoyer dos à dos Netanyahu et Khamenei n'a que l'avantage de servir le confort intellectuel... La posture ne facilite pas la compréhension des problèmes et la détermination des vraies responsabilités historiques, non seulement des deux États en question, mais de tous les protagonistes.* »

Enfin, un billet sans illusions : « *Au milieu d'un cercle vicieux dont ils cherchent à forcer la quadrature, les gens s'acharnent à vouloir donner un avis définitif sur le conflit en cours. Tout en feignant d'oublier que personne ne leur a jamais rien demandé.* »

La Syrie et le Liban devraient être les premiers bénéficiaires de l'affaiblissement de la République islamique d'Iran. Chacun y est mis devant sa propre responsabilité. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **États-Unis.** – L'ancien rappeur Zohran Mamdani, 33 ans, a créé la surprise en remportant la primaire des Démocrates pour l'élection municipale de New York, battant notamment l'ancien gouverneur Andrew Cuomo. Musulman revendiqué et progressiste affiché, Mamdani s'adresse aux classes moyennes et populaires. Il avait axé sa campagne sur le gel des loyers, l'investissement dans les services publics et la hausse des salaires.

■ **Hong Kong.** – Le 28 juin, l'un des derniers partis d'opposition, la Ligue des sociaux-démocrates (LSD), a annoncé sa propre dissolution après vingt ans de combat, invoquant une « *immense pression politique* ». Pro démocratie, la LSD avait subi, depuis 2021, la chute de plusieurs de ses cadres, arrêtés et condamnés par la justice chinoise. Chan Po-ying, sa présidente, a appelé la population « *à survivre et essayer d'exercer ses droits de citoyen.* »

■ **Ouganda.** – Alors que la prochaine élection présidentielle n'est prévue qu'en 2026, l'actuel chef de l'État Yoweri Museveni, 80 ans, s'est d'ores et déjà porté candidat à sa propre succession. L'annonce, faite le 23 juin par un communiqué de son parti, le Mouvement national de résistance, a précipité deux jours plus tard l'entrée en lice de Bobi Wine, figure du principal parti d'opposition. Comme en 2021, il affrontera Museveni lors du scrutin 2026.

■ **Serbie.** – La contestation contre le gouvernement née à l'automne 2024 connaît un regain. Le 28 juin, 140 000 personnes – en grande partie des étudiants et des militants anti-corruption – ont manifesté dans le centre de Belgrade pour demander des élections législatives anticipées. Ils en ont appelé à la responsabilité du président Vučić, menaçant, faute d'être entendus, de « *radicalisation* » et de « *désobéissance civile pacifique* ».

CASIMIR MAZET.



Allégorie de la France triomphante. Plafond de la salle 1830 du château de Versailles.



SOURCE : MUSÉE NATIONAL DE VERSAILLES

Nation française

Une construction politique

par Bertrand Renouvin.

Spécialiste du XIX^e siècle mais aussi historien des élites, de la fiscalité, de la laïcité, Éric Anceau retrace dans son nouvel ouvrage l'histoire de la nation française. C'est affirmer qu'elle existe, non comme éternelle essence, ni comme mythologie en perdition, mais comme réalité politique.

Nous ne le savons que trop. Notre histoire est un champ de bataille qui oppose depuis deux siècles une gauche radicale, qui date de juillet 1789 l'acte de naissance de la nation, à une droite réactionnaire figée dans l'apologie d'un Ancien Régime idéalisé. S'y ajoute la tendance historiographique contemporaine, qui vise la déconstruction du « roman national » et sa dilution dans les flux de la mondialisation.

Éric Anceau refuse quant à lui toute forme de segmentation militante et s'oppose non moins fermement à la mode démystificatrice. Pour lui, le récit national n'est pas un roman inventé à partir de faits puisés dans le bric-à-brac du passé. Il ne relève pas non plus d'une « France éternelle » figée dans son immuable essence. À la suite du colonel de Gaulle publiant *La France et son armée*, il montre que l'on peut rétablir l'aventure nationale dans sa dynamique complexe, dès lors que son histoire millénaire est pleinement assumée.

Assumer, c'est prendre en charge et plus précisément, dans l'acception philosophique, consentir lucidement à ce que l'on est. Le récit historique implique, au rebours de toute complaisance, un regard critique sur les événements, sur les interprétations qui en sont données et sur les mentalités collectives. Il ne s'agit pas de battre sa coulpe en brandissant l'interminable liste des crimes et des fautes du passé. La fameuse repentance procède d'une morale sommaire qui érige le Bien et le Mal en absolus dans un monde recomposé selon divers présupposés idéologiques. Au contraire, la réflexion historique suppose une suspension du jugement et une grande prudence dans la reconstitution, toujours fragile, des cheminements historiques.

Comme toute œuvre solidement pensée, l'ouvrage d'Éric Anceau est susceptible de plusieurs lectures, toutes pertinentes dès lors qu'elles évitent, selon l'intention de l'auteur, de reprendre les sempiternels conflits d'apologétiques – monarchisante, républicaniste, révolutionnariste, conser-

vatrice. Pour ma part, je voudrais attirer l'attention sur le travail du négatif qui se manifeste à toutes les époques et qui peut produire, d'une manière ou d'une autre, des résultats positifs.

Dialectiques. – La part la plus visible de cette négativité à l'œuvre, ce sont les luttes intestines qui aggravent les périls extérieurs et placent la France au bord de l'abîme. À cet égard, la guerre de Cent Ans apparaît bien comme une « étape paradoxale de la création nationale ». Lorsqu'Édouard III se proclame roi de France en 1337 et prend les armes contre Philippe de Valois au motif que sa mère Isabelle l'a inscrit dans la filiation capétienne, le Conseil royal affirme que la France est « la chose de tous les Français » – *res publica*. En 1358, la découverte de la loi salique permet d'affirmer que la couronne ne peut se transmettre par les femmes. Loin de tout préjugé patriarcal, il s'agit de conforter juridiquement l'indépendance du royaume. Les défaites militaires, la révolte d'Étienne Marcel et la Grande Jacquerie, la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, la faiblesse matérielle et symbolique du « roi de Bourges » sont autant de catastrophes qui ne peuvent atteindre le principe de légitimité. C'est ce principe qui permet de fonder la reconquête territoriale puis de confirmer la souveraineté royale par le moyen déjà étatique de l'armée, de l'administration et de la fiscalité (1).

Les huit guerres de Religion font resurgir la menace d'une dislocation du royaume. Le travail du négatif se manifeste

par l'affaiblissement du pouvoir royal et par l'affrontement entre des ultra-catholiques financés par l'Espagne et des protestants soutenus par l'Angleterre. Le principe de légitimité est là encore l'ultime recours, qui désigne Henri de Navarre comme roi de France après l'assassinat d'Henri III. D'une longue et terrible épreuve, la monarchie sort renforcée et transformée par la doctrine de la souveraineté étatique et royale.

Le royaume des lys chanté par les nostalgiques a toujours été travaillé par de rudes dialectiques : la classique conception du gouvernement mixte, qui faillit s'imposer sous Charles V, est balayée théoriquement par Jean Bodin puis concrètement piétinée par l'Ancien Régime qui, vers sa fin, ne parvient plus à maintenir le lien entre le pouvoir royal et ce qu'on appelle déjà la nation. Glorifiée par la Révolution française, la nation entre avec la modernité dans de nouvelles contradictions qui poussent la France vers d'autres sommets après les années terribles de 1815, 1870 et 1940.

Le travail du négatif peut aussi s'observer dans les nombreuses réactions de rejet, d'exclusion ou de marginalisation de l'autre, étranger ou français, au rebours du sentiment croissant d'appartenance pré-nationale et nationale. Antijudaïsme de la monarchie médiévale, selon l'injonction catholique. Expulsion des protestants au Grand Siècle, par absolutisation du gallicanisme. Xénophobie, surtout anti-anglaise, pendant la Révolution. Exclusion des femmes du suffrage universel sous les II^e et III^e Républiques. Antisémitisme de gauche et d'extrême droite de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Xénophobie populiste en réaction au néolibéralisme et à l'immigration massive. À l'œuvre sous tous les régimes, les logiques d'exclusion ne sauraient justifier la condamnation morale d'un passé réputé totalement odieux : elles doivent être mises en relation dialectique avec l'affirmation progressive du patriotisme et de la politique d'intégration ou d'assimilation par tous les régimes – à l'exception de Vichy qui n'est pas un régime mais un pouvoir de fait.

Éléments d'unité. – Le droit du sol est le principe juridique presque constant qui concrétise un sentiment d'appartenance nationale qui apparaît en 1214 à Bouvines, s'affirme lors de la guerre de Cent Ans, se conforte sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV et prend sa forme moderne lorsque, en 1789, la collectivité nationale se proclame comme telle et conquiert la puissance souveraine. À la veille de la Révolution, le comte de Boulainvilliers affirme que la noblesse fonde sa supériorité sur son origine franque et sur les privilèges qu'elle aurait obtenus de l'empereur Valentinien face au peuple autochtone formé par les Gaulois asservis. L'abbé Dubosc souligne dans sa réplique la fusion des nouveaux venus dans la po-



L'historien Éric Anceau. Spécialiste du XIX^e siècle, il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence : *Les Élités françaises* (2020), *Laïcité, un principe* (2022), *Histoire mondiale des impôts* (2023).

pulation gallo-romaine, et la Révolution de 1789 consacre la défaite de la thèse aristocratique et de l'ordre nobiliaire. La nation française, c'est une histoire spécifique concrétisée par un droit, et non pas l'effet de la domination d'un groupe ethnique naturellement supérieur. Au XX^e siècle, le nationalisme maurassien puis le national-populisme « identitaire » ont nié le droit du sol par volonté d'exclusion de la nation les Juifs, les protestants, les francs-maçons et les « métèques », puis les « Noirs » et les « Arabes », mais ces tentatives xénophobes ont provoqué et continuent de provoquer de nombreuses répliques historiographiques auxquelles nous faisons régulièrement écho.

La nation française, c'est une histoire spécifique concrétisée par un droit, et non pas l'effet de la domination d'un groupe ethnique naturellement supérieur.

Au droit du sol, juridiquement intégrateur, s'ajoutent plusieurs autres facteurs décisifs d'unité qu'il est impossible de hiérarchiser car ils sont en relation les uns avec les autres. Il y a une décision pour la liberté qui est prise par les premiers rois capétiens et qui s'affirme dans la lutte menée contre la puissance impériale et contre la prétention papale au pouvoir temporel. La France naissante n'est pas encore une nation mais elle se définit déjà comme une royauté anti-impériale qui affirme sa filiation avec les rois de la Bible. Quant à l'Église, on sait que le roi qu'elle proclame « Très Chrétien » et « fils aîné de l'Église » respecte l'autorité spirituelle romaine mais récuse sa prétention à régenter le domaine politique. Sans le savoir, le pouvoir royal enclenche avec Philippe le Bel la dynamique qui va conduire à la laïcité (2).

La langue et la culture françaises se lient peu à peu à l'enseignement pour exprimer et conforter le sentiment national. Le célèbre génie français n'a rien de naturel : il est forgé de siècle en siècle par le pouvoir politique qui a la volonté d'enrichir le capital commun et de le diffuser largement. L'édit de Villers-Cotterêts est toujours cité ; les splendeurs de l'âge classique, qui font oublier les censures de l'Ancien Régime, sont encore dans la mémoire collective... À juste titre, Éric Anceau souligne l'œuvre de la Restauration (l'ordonnance du 29 février 1816 qui fonde l'école primaire), de la monarchie de Juillet (la loi 28 juin 1833 qui oblige toute commune de plus de 500 habitants à financer une école primaire et un maître, la loi Falloux de mars 1850), et bien sûr la politique scolaire de la III^e République.

La culture française, c'est aussi une conceptualisation permanente et polémique de son mode d'appartenance collective. La pensée de la République est reprise de l'Antiquité par les théologiens médiévaux et reformulée par les Politiques au XVI^e siècle, bien avant les doctrines révolutionnaires. La France se définit comme nation dès le Grand Siècle et c'est de la vieille armée royale que procède, en 1792, l'armée nationale.

Il faudrait évoquer bien d'autres dialectiques : celle de la *res publica* qui relie l'autorité symbolique, le pouvoir politique et l'État dans sa fonction administrative. Celle des ordres sous l'Ancien Régime et celle des classes dans la période moderne. Celle de l'unité et de la diversité, au fil des conflits et des coopérations entre le gouvernement central et les collectivités provinciales puis régionales, sur un territoire où s'affirme avec constance la force de l'organisation communale. Celle des factions et des partis, dans leur relation exclusive ou participative à l'intérêt général. Celle du peuple et de la nation, particulièrement angoissante aujourd'hui puisque les élites sacrifient la nation aux illusions européistes et mondialistes, puisque le peuple français est travaillé par l'individualisme, menacé par les communautarismes et par divers modes d'archipellisation – sans toutefois répondre aux appels des entrepreneurs de guerre civile. Cette résistance, attestée par d'innombrables actes de solidarité, par le sens du service public, par la vitalité intellectuelle du pays, par la passion des Français pour l'histoire, permet d'espérer avec Éric Anceau un nouveau sursaut, résolument politique. ■

► **Éric Anceau, *Histoire de la nation française, Du mythe des origines à nos jours*, Tallandier, janvier 2025.**

(1). Éric Anceau, Jean-Luc Bordron, *Histoire mondiale des impôts, De l'Antiquité à nos jours*, Passés/Composés, 2023.

(2). Éric Anceau, *Laïcité, un principe, De l'Antiquité au temps présent*, Passés/Composés, décembre 2021.



SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: BENJILIEU SONG.

Le palais de justice de Paris. Un des symboles de l'ordre judiciaire français.

Idées politiques

Le juge dans la démocratie

par B. La Richardais.

La condamnation de Marine Le Pen à une peine d'inéligibilité a suscité, au-delà des polémiques politiques, un vif débat portant sur les principes mêmes de la souveraineté. Déclenché par Pierre Rosanvallon, il a été suivi par une vive réplique de Marcel Gauchet, confortée par un récent article de Bernard Bourdin.

Les travaux que Pierre Rosanvallon a consacrés à l'histoire du suffrage universel font référence et nous y avons puisé de solides leçons. Aux Mercredis de la NAR, nous écoutions avec une respectueuse attention cet éminent chercheur, tout en contestant les engagements politiques du principal penseur de la deuxième gauche.

C'est sans surprise que nous avons lu l'entretien que Pierre Rosanvallon a accordé à Ariane Chemin (*Le Monde*, 12 avril) sur le rôle des juges dans la démocratie. La réflexion sur ce point n'est pas nouvelle. Dans un ouvrage collectif qu'on peut considérer comme le manifeste de l'oligarchie « progressiste » (1), Jean-Marie Colombani écrivait qu'il fallait « mettre en chantier une nouvelle séparation des pouvoirs intégrant dans le champ des acteurs de la démocratie moderne la figure de pouvoir qui a surgi : le juge ».

Vingt-quatre ans plus tard, Pierre Rosanvallon donne un écho théorique à

l'ancien directeur du *Monde* en affirmant que la souveraineté du peuple s'est réduite à une procédure fondée sur le principe majoritaire et que le « peuple arithmétique » sortant des urnes a « trouvé ses limites », car il y aurait un « peuple communauté » fondé sur les valeurs et principes qui fondent cette communauté.

C'est l'appel à l'intervention politique du pouvoir judiciaire qui peut provoquer des réactions de rejet de la classe dirigeante, les juges venant rejoindre les dirigeants politiques et les patrons de médias dans la même détestation.

D'où le rôle décisif des juges, « gardiens d'une souveraineté populaire définie par les valeurs fondatrices du contrat social. Les juges incarnent, tout autant que les élus, le principe démocratique de la souveraineté du peuple ».

Répondant aux questions d'Alexandre Devecchio dans *Le Figaro* (27 mai), Mar-

cel Gauchet a récusé l'opposition entre « peuple arithmétique » et « peuple-communauté ». Il s'agit là de vieilles « arguties » remontant à Mussolini mais qui invoquent aujourd'hui à l'État de droit. La démocratie est encore et toujours la libre expression du suffrage populaire, selon les principes de l'État de droit qui organise les libertés publiques et protège la minorité. Pour Marcel Gauchet, « la prétention actuelle de substituer l'État de droit à la démocratie classiquement entendue est un dévoiement de ce principe juste. Elle le dénature en ouvrant la porte au droit pour la minorité de réduire la majorité au silence ».

Les juges contre le peuple ? – Affirmer que les juges incarnent autant que les élus la souveraineté du peuple est « une proposition extravagante, mais un aveu précieux », car nous trouvons là l'expression, rarement portée à la connaissance de l'opinion publique, de la pensée profonde du courant « progressiste autoritaire » qui sévit au sein de l'oligarchie. Dans les milieux dirigeants, on estime que « les gens » sont incapables de comprendre les vrais enjeux malgré toutes les explications qu'on leur donne, et qu'ils se trompent gravement lorsqu'ils écoutent les sirènes populistes. On s'ingénie donc à promouvoir un législateur de rang supérieur, chargé d'imposer au peuple le respect des principes de la « communauté » qui le transcende lorsque la majorité électorale ne va pas dans le bon sens. À

juste titre Marcel Gauchet rappelle que « la fonction du juge est de veiller à la juste application des lois » faites par les élus au sein du Parlement. Le juge, bouche de la loi, ne peut être législateur.

Dans la *Revue politique et parlementaire*, Bernard Bourdin, invité régulier de nos réunions tout comme Marcel Gauchet, s'insurge contre les discours entendus à l'issue du procès Le Pen selon lesquels les juges auraient sauvé la démocratie. « Dans un État et une société laïque, écrit-il, il est stupéfiant d'entendre une conception aussi rédemptrice (ou régénératrice) de l'acte de juger. Les juges n'ont ni vocation à sauver la démocratie ni bien entendu vocation à la détruire. Ils ont à dire le droit ! » On ne peut en effet invoquer le principe de séparation des pouvoirs et politiser une décision de justice – sur l'inéligibilité de Marine Le Pen – en affirmant que les juges ont sauvé le pouvoir politique d'une nouvelle orientation résultant d'un choix démocratiquement exprimé.

On nous dit que le choix populiste n'est pas acceptable, mais le populisme vertueusement dénoncé se caractérise par une définition extensive qui englobe tous ceux qui ne sont pas en accord avec l'oligarchie. C'est au contraire l'appel à l'intervention politique du pouvoir judiciaire qui peut provoquer des réactions de rejet de la classe dirigeante, les juges venant rejoindre les dirigeants politiques et les patrons de médias dans la même détestation. « La politisation de l'acte de juger des responsables politiques, ajoute Bernard Bourdin, est le symptôme révélateur d'une décomposition de l'idée même de politique en démocratie. Le peuple n'est certes pas une catégorie morale infailible. L'histoire nous l'enseigne. Mais c'est le risque à prendre pour vivre en démocratie. »

Vouloir que le juge exerce une tutelle judiciaire et morale – au nom des « valeurs » –, c'est opérer en soi-même un étrange retournement. Le « progressisme autoritaire » exprimé par Pierre Rosanvallon se retourne en une régression non moins autoritaire. Quand on postule l'infailibilité morale du juge face à un peuple moralement faillible, « ce n'est pas tant un gouvernement des juges qui se met en place (expression maladroite), mais un pouvoir cléricol-séculier qui ne dit pas son nom. La duplication de la souveraineté du peuple par le pouvoir judiciaire fait étrangement penser à l'ambition que l'Église avait autrefois d'exercer un contrôle sur le pouvoir temporel ».

Le nouveau cléricisme – judiciaire, médiatique –, voilà l'ennemi ! ■

(1) Roger Fauroux, Bernard Spitz, *Notre État, Le livre vérité sur la fonction publique*, Robert Laffont, 2001. Voir notre analyse dans la revue *Cité*, n° 37.

Écologie politique Appel au lecteur



Pourquoi, alors que chacun sait que la crise écologique est grave, sommes-nous incapables de traduire en action les exigences de la transition écologique ? Tout le monde s'accorde sur le fait que l'écologie, telle qu'elle est, est velléitaire, sans ligne directrice, dispersée dans des projets qui parfois n'ont rien à voir avec l'écologie, et que lorsque des décisions utiles sont prises, elles n'aboutissent pas. La conclusion que l'on peut en tirer, c'est que nous avons besoin de définir clairement une écologie politique qui seule permettra de construire une politique écologique ayant quelque chance de fonctionner.

Le comte de Paris dans son *Manifeste pour une Écologie politique* (2023) précise qu'il nous faut « une Écologie politique, qui s'appuie sur un corpus de textes et de définitions, qui précise nos buts et [...] place l'humanité au cœur de ses préoccupations. [...] Ce n'est qu'ensuite que l'on peut appliquer une politique écologique, qui est l'ensemble des actions et des moyens mis en œuvre pour appliquer notre Écologie politique ».

Nombre d'ouvrages traitent d'écologie politique, et nous nous proposons, à partir de ce numéro, de réaliser une « synthèse bibliographique » sur ce thème. Nous pouvons citer : *Vers l'écologie de guerre*, de Pierre Charbonnier (2024, La Découverte) ; *Qui sauvera la planète ? les technocrates, les autocrates, ou les démocrates*, de Nathanaël Wallenhorst (2024, Actes Sud) ; *Pour une écologie politique*, de Michel Aglietta et Étienne Espagne (2024, Odile Jacob) ; *Une Histoire de l'écologie politique*, d'Arthur Nazaret (2019, La Tengo), etc. Sans parler de livres plus anciens, comme le fameux *Écologie et Politique* d'André Gorz (1978, Points) ou, plus lointains encore, les ouvrages de Jacques Ellul (voir *Introduction à Jacques Ellul*, de Patrick Chastenet, 2019, La Découverte).

Il nous faudra faire le tri. Nous avons par exemple recensé, dans *Royaliste, Une écologie décoloniale*, de Malcom Ferdinand (2019, Seuil) (1) : bien



que passionnant et instructif à bien des égards, le discours partisan et woke de l'auteur ne pouvait en aucun cas être constitutif d'une écologie politique consensuelle, incluant l'humain dans son projet, qui soit acceptable par l'ensemble d'une population sensible aux questions d'environnement et prête à agir si c'est dans le (et avec du) bon sens.

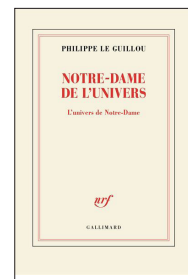
C'est pour cela que nous faisons appel à nos lecteurs, en leur demandant de nous suggérer les titres qu'ils jugent importants pour notre réflexion. Vous pouvez nous adresser vos suggestions sur la messagerie du journal : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1) *Royaliste* n° 1204, du 11 février 2021.

Notre-Dame de Paris Française et universelle

Notre-Dame de l'univers, par Philippe Le Guillou. Gallimard, décembre 2024.



L'incendie de Notre-Dame a inspiré un bon film à Jean-Jacques Annaud, *Notre-Dame brûle*, mais peu d'œuvres littéraires de qualité. Le mal est réparé avec Philippe Le Guillou.

Notre-Dame a tout connu depuis huit siècles, nos moments de ferveur, nos heures de gloire et nos déchirements. La cathédrale, c'est d'abord la création d'un peuple, de milliers d'artisans et d'ouvriers qui œuvrent sous la direction d'un visionnaire, Maurice de Sully. C'est aussi le siège de nos plus grands événements, du transport de la couronne d'épines du Christ, par Saint Louis, en 1239, jusqu'au Magnificat, voulu par le général de Gaulle, pour la libération de Paris. Sans oublier la Révolution et son triste cortège de profanations, de destructions, de mutilations. Ce puissant lieu de foi et d'histoire ne pouvait que fasciner et inspirer nos écrivains et nos poètes, parmi lesquels Hugo, Huysmans, Péguy et bien sûr Claudel qui lui doit sa conversion.

Mais si l'incendie de Notre-Dame a pris une dimension planétaire, c'est qu'elle parle aussi au monde entier. L'esthétique y a sa part. À commencer par la flèche de Viollet-le-Duc, qui signifie pour tout croyant une même aspiration vers le ciel. Ses formes, qui expriment une grandeur sans ostentation, une élégance sans apprêt, furent conçues, selon la belle formule ▶

► de Le Corbusier, « *selon les règles hermétiques de Pythagore, dans une recherche ardente des lois de l'harmonie* », et il est incontestable que la cathédrale parisienne symbolise, aux yeux du monde, plus que beaucoup de *Duomos* italiens, une part du génie du christianisme. Mais l'architecture ne fait pas tout et le visiteur ne saurait oublier que l'édifice est d'abord un lieu sacré, de prière et de mystères, le foisonnement de ses voûtes, de ses couloirs et de ses chapelles composant le grand manteau dont s'entoure la divinité. Notre-Dame est une « *symphonie de pierres* » mais de « *pierres vivantes* ».

L'auteur évoque, pour terminer, les acteurs du chantier de restauration. En 2019, beaucoup doutaient de la promesse faite par le chef de l'État de reconstruire Notre-Dame en cinq ans. Et puis, assez vite, l'État s'est mis en ordre de bataille, cinq cents ouvriers se sont emparés du chantier, bientôt couvert d'ascenseurs et d'échafaudages. Le général Georgelin fut l'artisan de ce miracle, homme tout d'une pièce, avec « *sa voix martiale et tonitruante, celle d'un homme autoritaire à qui rien ne semblait faire peur* ». Le « *général bâtisseur* » devait décéder à l'été 2023, sans voir la fin de son œuvre, mais le chantier était sur les rails et la promesse de la France serait tenue.

Un mot du style de Philippe Le Guillou. Son écriture sculptée, presque « *minérale* », colle au sujet lorsqu'il évoque la pierre, le verre, le bois, le plomb qui composent l'édifice, ou qu'il émaille son récit de correspondances avec les « *vaisseaux de pierre* » de sa petite patrie bretonne. Ceux qui ont aimé *Les Marées du Faou*, *Le Bateau Brume* ou *Le Testament breton* ne seront pas « *dépaysés* » en lisant Notre-Dame de l'univers. ■

PAUL GILBERT.

les Lettres

Tombée du ciel

Céleste (t. 1 : *Bien sûr, Monsieur Proust* ; t. 2 : *Il est temps, Monsieur Proust*), par Chloé Cruchaudet. Éd. Soleil, 2023.

Monsieur Proust, par Céleste Albaret, souvenirs recueillis par Georges Belmont. Robert Laffont, réédition 2022.



« *Derrière chaque grand homme se cache une femme.* » C'est ce qu'aurait dit Talleyrand. Et, à bien y réfléchir, s'il est bien de lui, ce ne serait sans doute pas là le plus mauvais de ses bons mots. En effet, dans l'ombre de ces messieurs, s'activent souvent des



Chloé Cruchaudet a mis en dessins la relation de Proust avec Céleste.

dames : une épouse, une sœur, une mère, une maîtresse ou, dans le cas de Marcel Proust (1871-1922), une servante dévouée nommée Céleste Albaret (1891-1984).

Celui qui, avec Louis-Ferdinand Céline, est certainement le plus grand des écrivains français du XX^e siècle, aurait-il pu venir à bout de son livre sans sa Céleste ? De Jean-Yves Tadié (*Marcel Proust I & II*, Gallimard, coll. Folio, 1520 p.) à Antoine Compagnon (*Proust entre deux siècles*, Seuil, 2013, 320 p.), en passant Laure Murat (*Proust, roman familial*, Robert Laffont, 2023, 256 p.), il n'est pas un proustien sérieux pour prétendre le contraire. Sans elle – son mari Odilon et sa sœur Marie –, c'est l'évidence même : l'auteur de *La Recherche*, faute d'achever son œuvre, serait peut-être resté dans les mémoires un plumitif du *Figaro* parmi d'autres ayant commis un recueil de nouvelles à faible tirage (*Les Plaisirs et les Jours*, Calmann-Lévy, 1896) et des pastiches remarquables.

En quoi l'existence de Céleste Albaret fut-elle décisive dans celle de Proust ? Il faut sans doute, pour le mesurer, lire les souvenirs de cette dernière, recueillis par le journaliste Georges Belmont et publiés par les Éditions Robert Laffont en 1973. Pendant cinquante années, celle-ci refusa de les livrer, estimant qu'ils ne concernaient qu'elle et « *Monsieur Proust* ». Mais, à quatre-vingt-deux ans, elle changea d'avis. Pourquoi ? Parce que, nous explique Belmont en introduction de l'ouvrage, « *elle a jugé que d'autres, moins scrupuleux, avaient trop trahi Marcel Proust, soit faute de disposer de ses ressources de vérité, soit excès d'ingéniosité ou tentation d'échafauder en thèses leurs petites hypothèses "intéressantes" (ou intéressées)* ».

Au bout du compte, Céleste Albaret s'est donc livrée. Mais c'est à un confident loin de lui être acquis au départ qu'elle a dû tout dire. En effet, Belmont le précise

d'emblée, il n'aurait certainement « *pas accepté de [se] faire l'écho de Mme Albaret si, après quelques semaines – sur les cinq mois que durèrent [leurs] entretiens –, [il n'avait] pas été convaincu de l'exactitude absolue de sa franchise* ». Légitimately méfiant à l'égard de souvenirs vieux de cinquante ans, celui-ci a en effet cuisiné son interlocutrice. « *Revenant parfois à sept ou huit reprises sur tel ou tel point, par des biais différents ou par surprise* », il a bien tenté de la coincer mais n'a « *jamais pu relever une contradiction* ».

Que ressort-il de ce témoignage ? Que Céleste Albaret, loin d'être une gouvernante classique, était, sinon une muse, un accélérateur de particules pour l'écrivain, à tout le moins sa confidente. Certes, elle satisfaisait à tous ses caprices, veillait à ce que le moindre de ses désirs (matériels) fût exaucé et protégeait Proust des importuns, dont ce « *faux moine* » (André Gide) qui avait refusé *Du côté de chez Swann* pour Gallimard sans même en lire le manuscrit. Mais pas que. À chaque fois qu'il sortait pour « *moissonner* » des personnages (« *Ce qui l'intéressait chez les gens – du moins pendant tout le temps où je l'ai connu –, c'est l'analyse de ce qu'ils pouvaient représenter pour son livre* »), glaner des détails pour « *orner sa cathédrale* ». Proust, en rentrant, lui confiait tout ce qu'il avait vu et entendu et, ce faisant, décantait et mémorisait vraisemblablement, en lui en faisant le récit oral, celui qu'il ferait plus tard à l'écrit.

Ces souvenirs de la femme derrière le grand écrivain que fut Marcel Proust, une dessinatrice talentueuse, Chloé Cruchaudet, les a mis en dessins avec une délicatesse émouvante. L'essentiel des dix années durant lesquelles Céleste a servi « *Monsieur Proust* » s'y trouve et constitue une belle antichambre pour ceux qui, par crainte de s'y noyer, repoussent le moment de se plonger dans l'océan d'émotions que constitue *La Recherche*. ■

ANDRÉ PIERRE.

DR.



Par Gérard Leclerc

Saint Augustin aujourd'hui

Décidément, saint Augustin est à la mode, si l'on peut parler de mode à propos d'un tel sujet. Le nouveau pape, Léon XIV, est d'un ordre religieux qui se réclame du patronage de l'évêque d'Hippone et il ne manque pas, dans ses interventions, de le citer pour appuyer son enseignement. J. D. Vance, le vice-président américain, récemment converti au catholicisme, invoque la même influence dans sa démarche et ne manque pas de se réclamer de la pensée du docteur de l'Église dans ses prises de position politiques. Ce qui peut, d'ailleurs, provoquer de sérieuses controverses. Mais le bras droit de Donald Trump ne fait ainsi que s'inscrire dans tout un courant intellectuel vivace aux États-Unis. On s'aperçoit chez nous, même dans les médias, que ce recours à saint Augustin est devenu fréquent. De Michel Onfray à Bernard-Henri Lévy. Il est vrai que le premier a été l'élève de Lucien Jerphagnon et que l'on ne pouvait être à meilleure école que celle du maître qui a complètement rénové la traduction française des grands titres de l'œuvre augustinienne.

Faut-il ajouter que cette vogue est loin d'être inédite ? La grande ombre augustinienne n'a jamais cessé de planer sur la pensée occidentale. Notre XVII^e siècle en est totalement imprégné. Et si l'on se rapporte à la génération précédente qui a profondément marqué la nôtre, on ne peut oublier qu'Hannah Arendt a commencé sa carrière universitaire par une thèse sur « le concept d'amour chez saint Augustin » sous la direction de Karl Jaspers. Quant à notre Albert Camus, il a consacré la sienne au néo-platonisme, en associant Plotin et le même Augustin. Il faudrait aussi s'interroger sur la production proprement théologique de la période contemporaine et l'on s'en voudrait de ne pas évoquer la belle figure d'Henri-Irénée Marrou, grand spécialiste de l'Antiquité tardive.

Dans la riche thématique du docteur de l'Église, le concept choisi par Hannah Arendt se doit d'être particulièrement distingué. Je me réfère souvent, personnellement, lorsque je veux faire le point sur un thème particulier, à la grande *Encyclopédie saint Augustin*, édition française d'un vaste travail réalisé par des collaborateurs issus de nombreux pays. L'article sur l'amour est un des plus fournis. Surprise ! On n'y trouve nulle trace de la fameuse formule tant de fois citée : « *Ama et fac quod vis !* » (« Aime et fais ce que tu veux ! »). Elle est pourtant considérée comme le *nec plus ultra* d'une pensée qui se veut fidèle au grand commandement évangélique : « *Aimez-vous les uns les autres, comme [Dieu] vous a aimés.* » Mais elle est tirée d'un commentaire de psaume, indépendamment de tout traité où le docteur peut s'exprimer longuement sur tel ou tel aspect de sa doctrine. Si elle a été cependant retenue, c'est en vertu de son caractère condensé, direct, qui épargne les développements. Pourtant, son emploi répétitif n'était pas sans danger, avec le risque d'en pervertir le sens au profit d'un libéralisme moral extrême. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que « *l'amour innocenterait l'homme qui ferait le mal par amour* » ? C'est d'ailleurs Milan Kundera, dans son roman intitulé *L'Immortalité*, qui est venu renforcer le soupçon.

Un soupçon qui reprend une dimension singulière avec la crise des déviations sexuelles qui affecte l'Église et peut interroger sur une propension à séparer la faculté d'aimer des exigences de la loi. Tel est le souci fortement exprimé par Jean-François Bouthors et Paule Zellitch dans un essai au titre très explicite : *Aime et ne fais pas ce que tu veux*. Si les auteurs disent nettement que la formule augustinienne est prise à contresens, ils n'en soulignent pas moins le danger des équivoques d'une « *civilisation de l'amour* ».

L'idée dangereuse selon laquelle l'amour serait au-dessus de tout, y compris des lois, aurait pu déformer les consciences, brouiller les repères. Ce contre quoi d'ailleurs témoigne l'Écriture sainte avec « *ses histoires d'amour complexes qui parfois tournent mal* » et des textes qui montrent que « *l'amour sans la loi est menacé de folie* ». Il y a donc lieu de s'interroger sur les ambiguïtés du sentiment amoureux avec des déviations pathologiques graves.

Cependant, on pourrait objecter à Jean-François Bouthors et à Paule Zellitch que l'excellente démonstration qu'ils font à propos de la nécessité impérieuse de la loi, pourrait être reprise dans un cadre purement augustinien. Car c'est toute l'œuvre de l'auteur de *La Cité de Dieu* qui s'oppose massivement à cette perversion de l'amour, ne serait-ce que par l'importance donnée par lui à la notion de loi naturelle. Si je me réfère à l'encyclopédie déjà citée, je trouve des éléments d'information précieux : « *Comme on peut s'y attendre, la notion de loi naturelle, chez Augustin, trouve ses racines dans l'Écriture. Bien qu'il y ait un certain nombre de ressemblances entre l'enseignement sur le sujet, les stoïciens et d'autres auteurs antérieurs, sans compter les références à Platon et à Aristote, on découvre chez Augustin un développement de la conception de la loi naturelle dans un sens chrétien, qui prend son origine dans la nature personnelle de Dieu et qui est lié à un code moral strict qui ne peut être violé.* »

Il est vrai qu'on ne trouve pas chez Augustin « *un exposé systématique sur le rôle de la loi* », bien que celui-ci soit abondamment évoqué, notamment à propos du libre arbitre. C'est saint Thomas d'Aquin qui formulera le plus clairement dans sa *Somme théologique* la notion de loi naturelle, en se référant à Boèce et à Aristote, sans d'ailleurs citer Augustin, qui est pourtant sa référence privilégiée. Il y a là de quoi réfléchir sérieusement, notamment sur les relations entre la Raison et la Révélation. Un théologien aussi marqué par saint Augustin que Joseph Ratzinger observait la difficulté de penser la morale uniquement à travers la Bible. Il avait remarqué qu'une tentative de formulation systématique des principes à travers le langage de l'Écriture se heurtait à un échec. Non pas que l'Écriture soit étrangère au souci moral, bien au contraire, mais il est des domaines où l'on n'échappe pas à la rationalité, telle que les grands penseurs la développent. Il peut y avoir une modification chrétienne de la morale comme il y a une modification chrétienne du pouvoir selon Pierre Boutang, mais il y a une rationalité morale et une rationalité politique qui s'imposent et que la mystique ne saurait brouiller sans dommages catastrophiques.

Le fait qu'Augustin ait lui-même fait appel à des autorités intellectuelles étrangères à la tradition biblique est significatif de cette nécessaire dépendance entre l'intelligence et la foi. Un auteur aussi rationaliste que Habermas reconnaissait qu'en matière de bioéthique l'intelligence pouvait recevoir un éclairage biblique, d'ordre anthropologique. De même, ce n'est pas pour rien qu'un Pierre Legendre pouvait se référer aux canonistes médiévaux et à la valeur intrinsèque de la notion de dogme. Nous n'en aurons jamais fini avec le face-à-face augustinien de l'Amour et de la Loi. ■

► Jean-François Bouthors, Paule Zellitch, *Aime et ne fais pas ce que tu veux*, Le Condottiere, 2025.

► *Encyclopédie saint Augustin. La Méditerranée et l'Europe. IV^e-XXI^e siècle*, Le Cerf.

► *Saint Augustin*, trois volumes de la Pléiade sous la direction de Lucien Jerphagnon.



La Bataille de Bouvines, par Georges Mathieu (1954).

SOURCE : DOSSIER DE PRESSE DE L'EXPOSITION DE LA MONNAIE DE PARIS.

Chronique des expositions

Georges Mathieu sort de son purgatoire

par Alain Solari.

Devenu pour certains un symbole des années Pompidou, Georges Mathieu, après une carrière flamboyante à l'image du personnage, était tombé dans un oubli relatif. Il revient dans la lumière à la Monnaie de Paris.

En 1971, Mathieu (1921-2012) présentait ses *Médailles et peintures* dans les salons de la Monnaie de Paris avec laquelle il collaborait depuis 1967. Plus de cinquante ans après, la Monnaie s'associe au Centre Pompidou pour organiser une rétrospective dans les mêmes espaces. Cette exposition fait partie du programme hors les murs du Centre Pompidou pendant sa fermeture pour travaux. Chronologique et thématique, le parcours retrace la carrière du peintre depuis les années 1940, où il participe à la création d'un expressionnisme abstrait, jusqu'aux années 1990, en faisant une large place au fonds du musée national d'Art moderne (MNAM).

La première salle ouvre sur un feu d'artifice avec trois œuvres spectaculaires de grand format : *Les Capétiens partout* (1954), *La Bataille de Bouvines* (1954) et *La Victoire de Denain* (1963). Dans le salon suivant est évoquée la période des années 1940, dite des « *Limbes* ». Elle se révèle décevante : l'artiste n'a pas encore trouvé son style inimitable, reconnaissable entre tous. Ce chapitre a cependant le mérite de mettre en évidence la dette de Mathieu envers le peintre allemand Wols et son *Aile de papillon*. Mathieu dira : « *Wols a tout pulvérisé. Après Wols, tout est à refaire.* » Dès son

installation à Paris en 1947, il entreprend de « *rassembler ceux qui représentent la liberté la plus totale, la plus absolue vis-à-vis des théories, en face de tous ceux chez lesquels se trouvent des traces de Cubisme, de Constructivisme, de Néoplasticisme, de Surréalisme* ».

« Enfin un calligraphe occidental », s'exclame Malraux en 1950. Mais chez Mathieu, le signe est devenu abstraction.

L'abstraction lyrique naît à Paris en 1947 avec Mathieu. Rapidement elle s'exporte aux États-Unis. Après la guerre, la France tente de retrouver sa propre identité artistique. Les artistes qui se rattachent à ce courant pictural ont plongé dans une peinture non figurative qui privilégie le geste. Mathieu peint sur de grands formats. Il se lance dans un corps à corps avec la matière et le support, laisse le pinceau s'exprimer à la vitesse de l'éclair, écrasant parfois le tube à même la toile. Il privilégie la vitesse d'exécution, sans conception préalable. En 1956, il déclare : « *Un : primauté de la vitesse d'exécution. Deux : aucune préexistence de la forme. Trois : aucune préméditation du geste. Quatre : état extatique.* »

La peinture comme performance. – Mathieu peint dès 1954 devant les caméras des actualités filmées, puis de la télévision. Il crée lors de « *performances* », minutées devant un public médusé, mettant en valeur la rapidité et la virtuosité du geste. La scénarisation de la réalisation de ses toiles fait partie intégrante de sa narration. Il la revendique comme une performance physique. « *Pour la première fois dans l'histoire, la peinture est devenue un spectacle, et l'on peut assister à sa création comme on assiste à une jam-session.* » Sur ses tableaux se détachent des signes qui apparaissent comme des signatures, sans pour autant se référer à des systèmes d'écritures préexistants. « *Enfin un calligraphe occidental* », s'exclame Malraux en 1950. Mais chez Mathieu, le signe est devenu abstraction. Cette pratique du signe-signature explique que les artistes du graffiti, apparus à New York au début des années 1970, aient exprimé leur fascination pour l'art de Mathieu. En 1965, Mathieu adopte une nouvelle manière qui laisse la place à des tracés rectilignes qui répondent à des commandes commémoratives et qui peuvent évoquer un univers urbain ou industriel. Cette période orthogonale se prête à l'évocation du progrès technique et industriel des Trente Glorieuses.

Mathieu s'inspire, pour les titres de ses peintures, de figures ou d'épisodes du passé de la France. Il renoue ce faisant avec une peinture d'histoire discréditée depuis longtemps par l'art moderne. Éric de Chassy écrit dans le catalogue : « *Les titres à connotation historique relèvent de sa volonté de penser l'avant-garde non comme une rupture avec le passé, mais de renouer avec un passé choisi. Cela tient à*

un non-conformisme et à des convictions monarchistes indéfectibles, dans la lignée de La Nation française de Pierre Boutang dont il dessine l'emblème en 1955. » Sa toile *Les Capétiens partout*, peinte dans le parc de la demeure du galeriste et antiquaire Jean Larcade, à Saint-Germain-en-Laye, s'inspire de l'élection de Hugues Capet en 987. L'esthétique et les fastes du XVII^e siècle français trouvent à s'exprimer à partir des années 1960.

Au sein de l'exposition une place est faite aux nombreuses activités de Mathieu à la périphérie de la peinture. À commencer par son travail avec la Monnaie de Paris, qu'il s'agisse de la pièce de 10 francs ou de la série des *Dix-huit moments de la conscience nationale*... Il faut aussi évoquer la création d'un timbre pour le 40^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, de cartons pour les Gobelins, du logotype d'Antenne 2, des assiettes de l'Exposition universelle de Montréal, des affiches pour Air France... La rétrospective s'achève par une mise en perspective du travail de Mathieu avec les artistes du graffiti dont certains ont réalisé, pour l'occasion, des œuvres *in situ*. Mais, face à la puissance et à l'originalité du style de Mathieu, elles font un peu pâle figure. ■

► Georges Mathieu. *Geste, vitesse, mouvement*, à la Monnaie de Paris, jusqu'au 7 septembre 2025.

Belgique

Constantin Meunier

Le musée Félicien Rops de Namur nous invite à redécouvrir Constantin Meunier, à travers ses engagements politiques et ses choix artistiques.

Le Belge Constantin Meunier (1831-1905) est connu pour ses talents de sculpteur et de peintre. Brillant représentant de l'école réaliste belge, il partage avec Félicien Rops, le privilège d'être l'un des rares peintres du XIX^e siècle belge à bénéficier d'un musée à son nom (1). Les deux hommes participent à la Société libre des beaux-arts (1868), à la Société internationale des aquafortistes en 1869 et en 1874, et aux expositions du groupe des XX. Ils sont des hommes d'avant-garde, des contestataires. C'est une des raisons pour lesquelles le musée Félicien Rops de Namur a décidé de consacrer une exposition temporaire à Meunier, mettant en avant une dimension moins connue *a priori* de l'artiste : son activité d'illustrateur et de graveur.

Il illustre les reportages de l'écrivain Camille Lemonnier (qui devient bientôt son neveu) sur les provinces belges, publiés dans la revue *Le Tour du monde* de 1881 à 1886. Évoquant leur voyage, Camille Lemonnier écrit dans *La Vie belge* en 1905 :

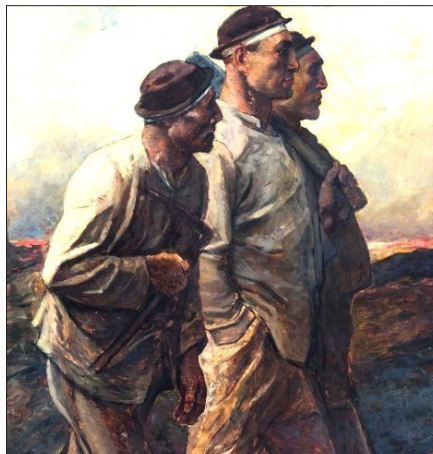
« J'eus la pensée de lui demander des dessins pour les chapitres sur la contrée industrielle. Son âme grave et pitoyable prit ainsi contact avec le Pays noir. [...] La sensation fut si forte de nous trouver devant ces horizons calcinés au bas desquels en tous sens s'élevaient des buttes sombres, que nous demeurâmes longtemps sans parler. » Il réalise aussi pour Lemonnier un frontispice pour le roman *Un Mâle* en 1881 et en 1882 pour *Le Mort*. À partir des années 1870 Constantin Meunier se tourne vers la peinture sociale grâce à sa découverte du « Pays Noir », ce monde de la mine qui est au cœur de la Révolution industrielle belge, alors que nombre d'artistes et d'écrivains s'engagent pour la cause ouvrière. Son parcours rappelle un peu celui de James Ensor qui va se prendre de sympathie pour les pêcheurs d'Ostende en découvrant leurs conditions matérielles misérables et la répression féroce dont leurs manifestations sont l'objet. Si Ensor agit clairement par humanisme, il semble bien que Meunier se soit rapproché des socialistes et même du courant anarchiste. L'album *Les Gueules noires* publié en 1896 par un hebdomadaire français anarchiste en témoigne.

Mais l'illustrateur sait aussi être graveur. Ainsi, *Groupe de paysans armés*, *Tête de paysan*, ou *Tête de femme de profil* sont directement gravés dans la plaque de cuivre. Le plus souvent cependant, les gravures au burin sont réalisées à partir des dessins de son frère Jean-Baptiste qui a été élève du graveur Luigi Calamatta, celui-ci s'étant installé en 1838 à Bruxelles dans la pension gérée par la mère de Constantin Meunier. Son fils Karl reproduit aussi ses tableaux, donnant à l'œuvre de Meunier un retentissement considérable. De son côté, son beau-frère Auguste Danse coule ses sculptures sur le papier. Le travail de Meunier et sa diffusion deviennent ainsi une quasi-affaire de famille. ■

MARC SÉVRIEN.

► Constantin Meunier, *La genèse d'une image*, Musée Félicien Rops, 12, rue Fumal, 5 000 Namur. Jusqu'au 7 septembre 2025.

(1). Musée Constantin Meunier, 59 rue de l'Abbaye, 1050 Ixelles, Belgique.



Constantin Meunier. *Le Retour des mineurs*.

Expositions

■ Archives nationales, Paris, hôtel de Soubise. – Document majeur de l'histoire de France, le manuscrit de l'*Appel du 18 juin* vient d'entrer aux Archives nationales. Soucieuses de permettre au public de s'approprier ce témoignage exceptionnel, les Archives nationales ont souhaité le présenter immédiatement, offrant ainsi à chacun une rencontre directe et sensible avec un moment clé de notre histoire récente. L'appel du général de Gaulle qui exhortait les Français à refuser l'armistice et à poursuivre la lutte contre l'occupant nazi a marqué le point de départ de la France libre.

Jusqu'au 1^{er} septembre 2025.

■ Château de Chantilly, musée Condé. – *Les Très Riches Heures du duc de Berry* désignent le manuscrit le plus célèbre du monde. Qualifié de « *Joconde* » des manuscrits, ce recueil d'offices et de prières personnalisé pour le duc de Berry, frère du roi Charles V, témoigne du faste et du raffinement artistique de la fin du Moyen Âge. À l'occasion de la restauration de ce chef-d'œuvre, montré seulement deux fois au public depuis la fin du XIX^e siècle, une exposition composée de près de 150 pièces provenant du monde entier, permet d'appréhender chaque étape de la création des *Très Riches Heures* et de comprendre les raisons de l'engouement que le manuscrit suscite encore.

Jusqu'au 5 octobre 2025.

■ Musée du Louvre. – Esclaves militaires d'origine majoritairement turque puis caucasienne, les *Mamlouks* ont construit leur légende sur leur puissance guerrière. De 1250 à 1517, l'histoire du sultanat mamlouk ne saurait se limiter à ses conquêtes et faits d'armes. Sa culture complexe participe d'une époque médiévale méconnue et singulièrement mouvante. Le sultanat est alors le cœur culturel du monde arabe et l'héritier de hautes traditions. L'exposition du Louvre présente près de 260 œuvres : textiles, objets d'art, manuscrits, peintures, ivoires, décors de pierre et de boiserie dévoilent un monde artistique, littéraire, religieux et scientifique foisonnant.

Jusqu'au 28 juillet 2025.

■ Namur. – Le Musée des Arts anciens prolonge l'exposition *Louise d'Orléans, première reine des Belges*.

Jusqu'au 17 août 2025.

A. S.





Mgr le comte de Paris lors de sa visite de la rédaction d'Ouest-France échange avec François-Xavier Lefranc, président du directoire (au centre), et Céline Bardy, rédactrice en chef déléguée (à droite).

© LAURENT TRÉHU.

Deux journées importantes

La visite du comte de Paris à Rennes

par Loïc de Bentzmann, François Gerlotto et Laurent Tréhu.

Les 20 et 21 juin derniers, à l'initiative de la NAR, Mgr le comte de Paris s'est rendu à Rennes pour y célébrer, avec le quotidien *Ouest-France*, les 75 ans de l'abrogation de la loi d'exil, échanger avec des chercheurs en écologie halieutique et rencontrer des militants et sympathisants royalistes.

■ **La visite à Ouest-France.** – Monseigneur le comte de Paris a célébré le 75^e anniversaire de l'abrogation de la loi d'exil, vendredi 20 juin à Rennes. Il a été accueilli au siège du quotidien *Ouest-France* par François-Xavier Lefranc, président du directoire. La loi d'exil, votée en 1886, bannissait les chefs des familles anciennement régnautes et leurs héritiers directs. Un des artisans de la loi d'abrogation, promulguée en juin 1950, fut le député MRP du Morbihan, Paul Hutin-Desgrées, directeur du journal à l'époque.

Petite-fille de ce propriétaire breton, Jeanne-Emmanuelle Hutin, directrice de la recherche éditoriale à *Ouest-France*, a rappelé que cette loi d'abrogation a nourri une relation singulière et solide entre la Maison royale de France, sa famille et le journal régional.

« "Oh ! N'exilons personne ! Oh ! L'exil est impie !" Ces vers de Victor Hugo habitaient l'esprit de ma famille, a déclaré Jeanne Emmanuelle Hutin. "Si l'exil est impie, l'exil héréditaire l'est deux fois plus", expliquait alors Paul Hutin-Desgrées, dénonçant une loi qui tenait "sur le bois vermoulu de l'iniquité", tant cette loi d'exception et de circonstance contredisait les principes d'égalité, de justice et de liberté.

Votre action nous touche car elle révèle à quel point vous êtes attentif aux

défis de notre époque (écologie, développement soutenable pour la planète...) et aussi à l'écoute de la société, a confié Jeanne-Emmanuelle Hutin au Prince. Vous œuvrez pour la réconciliation des Français, réconciliation qui est aussi au cœur de notre projet fondateur et dont on voit, chaque jour, l'urgente nécessité. »

Et de saluer « votre vive conscience que la société doit être orientée vers le bien commun, fondée sur le respect des personnes [...]; votre attention concrète à la vie du pays, des communes, des entrepreneurs, de ceux qui chaque jour y travaillent. [...] À travers votre action, vous démontrez que la transmission, l'esprit de service et l'enracinement ne sont pas les ennemis mais, bien au contraire, les alliés de la liberté et du véritable progrès. »

À l'issue de la réception, le comte de Paris a également assisté à la conférence de rédaction et visité le site industriel.

■ **L'avenir de la pêche.** – Du fait de son poids régional, Rennes développe de nombreuses activités universitaires et scientifiques autour de l'eau, de l'océan et de la pêche maritime en France. La visite du comte de Paris était donc l'occasion idéale pour rencontrer les acteurs de la réflexion sur la pêche, son rôle et son impact dans l'environnement ma-

rin. Une lettre ouverte au président de la République sur ce sujet a d'ailleurs été publiée récemment dans *Ouest-France*, signée par Didier Gascuel, auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet, et particulièrement du Manifeste sur la pêchécologie (1). Le comte de Paris a donc désiré rencontrer des chercheurs en écologie halieutique (2) pour échanger avec eux sur ce dossier majeur.

La pêche maritime s'est enfoncée dans une crise profonde depuis des décennies : « Elle a vidé la mer d'une partie de ses ressources et perturbé en profondeur le fonctionnement des écosystèmes marins. » Cette crise de la profession est, entre autres facteurs, le résultat de mauvaises décisions politiques quant à la gestion des pêches. Il est temps de réagir, et les chercheurs de l'Institut Agro de Rennes proposent d'appliquer à l'halieutique les principes de l'agroécologie, sous la forme d'une pêchécologie dont le principe peut s'énoncer ainsi : « Rechercher la minimisation de nos impacts écologiques [...] et la maximisation de l'utilité sociale de ces biens fournis par la nature. Enfin, cette nouvelle façon d'envisager la pêche ne doit pas s'intéresser qu'aux poissons et aux écosystèmes, mais aussi – et peut-être surtout – aux hommes et aux femmes qui en vivent. »

Voilà qui entre complètement dans la vision du comte de Paris sur l'écologie politique, qu'il a exprimée dans son manifeste de 2023. La compréhension a été immédiate et réciproque.

■ **La rencontre avec les royalistes bretons.** – Capitale administrative de la Bretagne, Rennes est loin des belles côtes bretonnes, mais cela ne l'empêche nullement de bénéficier d'une brise marine atténuée qui a été bienve-

nue en ces deux journées caniculaires. Incontestablement, il y a eu aussi de la chaleur, mais d'une autre nature, dans la rencontre entre les nombreux militants et sympathisants royalistes, les compagnons de route venus d'horizons politiques divers et le comte de Paris qui clôturait et couronnait (!) ces deux journées, et cette rencontre a été on ne peut plus agréable car profondément humaine et attachante. Elle a non seulement permis à chaque invité présent d'échanger avec le prince dans une tonalité simple, spontanée et naturelle, mais aussi à ces mêmes personnes de faire connaissance entre elles de la meilleure des façons et avec un profit humain mutuel.

Placée par le remarquable mot d'accueil préparé par notre « poisson pilote » rennais Laurent Tréhu sous les signes conjoints de l'unité des royalistes autour de leur prince héritier et de la fidélité à la Maison de France, cette rencontre nous a permis de nouer des liens prometteurs avec un des représentants de l'association Gens de France (3) que le comte de Paris veut relancer avec l'ambition de la doter de moyens et d'adhérents nombreux et variés qui lui permettront de multiplier ce type de manifestations.

Nous ne pouvons qu'encourager nos abonnés et adhérents à se rapprocher de Gens de France afin de contribuer du mieux possible à la réussite de celles-ci dans les années qui viennent.

Ainsi, ces rencontres de Rennes 2025, où la NAR a pris une part active, porteront des fruits de grande qualité pour l'avenir de notre pays.

(1). Par exemple: *Pour une révolution dans la mer. De la surpêche à la résilience* (Actes Sud, 2019); *La pêchécologie. Manifeste pour une pêche vraiment durable* (éd. Quæ, 2023).

(2). halieutique: science de la pêche.

(3). <https://comtedeparis.com/presentation-de-lassociation-gens-de-france>.

Association Gens de France, Domaine Royal - 2, square d'Aumale 28100 Dreux. Adhésion au tarif normal pour un an = 50 euros.



Le prince Reza Pahlavi. Prétendant au trône impérial d'Iran et figure de l'opposition la plus démocratique au régime des ayatollahs.

Brèves royales

■ **14 juin. Londres.** – *Trooping the Colour*: parade annuelle pour l'anniversaire « officiel » du souverain, bloquée à cette date depuis la reine Élisabeth II (bien que le roi Charles III soit né le 14 novembre), elle-même étant née un 21 avril, mais ayant été couronnée reine un 2 juin (1953).

■ **14 juin. Washington.** – Parade militaire exceptionnelle pour l'anniversaire de la création de l'armée. Comme la date coïncide avec l'anniversaire personnel de Donald Trump, un mouvement, No Kings Day, a rassemblé des milliers de manifestants dans les cinquante États. Le rejet du roi est un trait caractéristique de la Révolution américaine. Les constituants (Founders) de Philadelphie avaient écarté toute idée de mo-

narchie qui rappelait le despotisme du roi George III à l'égard des colonies américaines. Il aurait pourtant été facile au général Washington de se proclamer roi, ce qu'aucun président n'a envisagé. En revanche, le modèle dit « de la présidence impériale » a dominé certains mandats jusqu'à ce que la Constitution limite leur nombre à deux, consécutifs ou non (mais, cas exceptionnel, Franklin Roosevelt fut élu quatre fois: en 1932, 1936, 1940, 1944), ce que conteste l'actuel locataire de la Maison Blanche.

■ **17 juin. Paris, Londres, Washington.** – Déclarations de Reza Pahlavi, 64 ans, sur le changement de régime en Iran, avec le soutien de sa fille aînée et héritière, la princesse Noor, ainsi que de son cousin Davoud Pahlavi, 53 ans, résidant en France. Deux autres membres collatéraux de la famille Pahlavi, Christian, 84 ans, et son fils Pierre, 53 ans, non successibles, résident en France et ont également été interviewés. L'ex-impératrice Farah Diba, 86 ans, a envoyé un message de compassion.

■ **23 juin. Paris.** – Long discours de Reza Pahlavi après l'intervention américaine, largement diffusé sur plusieurs chaînes françaises et internationales. Le fils du dernier Chah d'Iran lance un appel aux forces armées, de sécurité et de police, aux fonctionnaires, pour appuyer la transition politique qu'il se déclare prêt à conduire à travers une conférence constitutionnelle, sans apparaître comme prétendant. Il appelle le Guide suprême à la démission et met en garde les puissances contre toute velléité de sauvetage du régime. « *C'est notre moment. Notre mur de Berlin.* »

■ **25 juin. Atacama (Chili).** – Lors de la visite d'État au Chili, le roi et la reine des Belges ont visité l'un des plus grands télescopes du monde à Cerro Paranal à 2600 m d'altitude dans le désert d'Atacama.

MARIE-JO YORK.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction-administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Oh les beaux jours !

Guerre en Ukraine. Guerre à Gaza. Guerre de douze jours entre Israël et l'Iran. Offensives commerciales des États-Unis. Émeutes et agressions... L'intense circulation de la violence sous toutes ses formes engendre une anxiété massive dont nous percevons les effets tout autour de nous.

Ce constat, à tous égards accablant, ne trouble ni la conscience ni le sommeil des journalistes qui partagent et diffusent les sentiments implicites des hautes sphères mondialisées. Le 21 juin, le quotidien italien *Il Foglio* affichait sa conviction sur quatre colonnes à la une : « *Le désordre est omniprésent, mais les marchés nous disent que le catastrophisme n'a pas d'avenir. Des chiffres stupéfiants.* » Je ne reprends pas ces chiffres, incontestables, que je résume par une information largement diffusée : la capitalisation boursière des 100 premières entreprises mondiales a presque doublé en cinq ans, pour atteindre un niveau record de 39,8 milliards de dollars au 31 mars 2024. *Il Foglio* souligne triomphalement que les événements tragiques qui ont eu lieu pendant cette période n'ont eu aucune incidence négative sur les opérations boursières. Tout va bien, dans le meilleur des mondes...

Comme pour souligner cette félicité, nous avons pu assister, de loin, au mariage de Jeff Bezos et de Lauren Sánchez à Venise. Le fondateur d'Amazon, dont la fortune dépasse les cent milliards de dollars, a dépensé une cinquantaine de millions pour accueillir 200 invités venus en jet privé ou sur de luxueux yachts. Un million de dollars a été distribué à diverses institutions pour tenter d'intimider les protestataires : leurs affiches proclamaient que *Venise n'est pas à louer* et que les sommes folles dépensées pour ce mariage prouvent que Jeff Bezos a les moyens de payer les taxes qu'il s'ingénie à éviter.

Une presse complice s'est pâmée d'admiration devant la fête vénitienne – quelques jours plus tôt, elle s'extasiait devant l'opération des bombardiers furtifs américains sur l'Iran – et a ressorti à cette occasion la ritournelle sur les retombées positives pour l'économie. Parlons-en. Amazon est une entreprise de destruction massive des activités commerciales locales et d'exploitation éhontée de la main-d'œuvre, un champion de l'évasion fiscale. Le mariage de son fondateur a attiré dans le ciel vénitien quatre-vingt-quinze jets privés au moment même où dix-neuf villes italiennes, dont Venise, étaient exposées à la canicule.

Au vu de résultats strictement financiers, *Il Foglio* ose proclamer que le catastrophisme n'a pas d'avenir alors que la ca-

tastrophe écologique est en cours et que, dans l'avenir, la civilisation humaine est menacée. Fellini n'est plus là pour mettre en scène l'obscénité de cette parodie nuptiale qui se déroule sous protection policière, significativement à l'Arsenal, loin d'un peuple qui ne s'en laisse pas compter. Les seigneurs du capitalisme de plateforme sont aussi détestés que les participants des sommets internationaux – on se souvient des violentes manifestations qui avaient ponctué le G8 tenu à Gênes en juillet 2001. La sécession des élites est depuis longtemps réalisée et les manifestations de colères se sont partout amplifiées depuis un quart de siècle.

Pendant que les noceurs se donnaient en spectacle dans leur somptueux huis clos, la presse apportait son lot de mauvaises nouvelles illustrant les ravages du néolibéralisme : régression depuis 1991 des salaires italiens, qui rejoignent en moyenne ceux de la Roumanie ; forte augmentation (près de 10 % sur un an) des faillites d'entreprises en Allemagne ; croissance de la dette publique française qui atteint 106 % du PIB (135 % en Italie) ; sans oublier les 93 millions de personnes, soit 20 % de la population, exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union européenne.

On dira que Jeff Bezos et ses invités n'y sont pour rien, que taxer les riches ne changera rien, que « *les gens* » ne travaillent pas assez... On dira ce qu'on voudra mais on n'empêchera pas « *les gens* » de penser. Puisqu'on parle beaucoup de l'Iran aujourd'hui, souvenons-nous que les somptueuses fêtes de Persépolis, en 1971, furent le rendez-vous de la haute société internationale sous le regard courroucé de très nombreux Iraniens. Huit ans plus tard, Reza Pahlavi était renversé. L'arrogance du pouvoir politique et de la caste privilégiée produit les mêmes effets que les provocations festives des potentats capitalistes. Jeff Bezos n'a pas été troublé par les manifestations des Vénitiens, mais lui et ses semblables devraient tout de même s'inquiéter. Comme les grandes douleurs, les humiliations collectives restent longtemps muettes. Elles accompagnent le sentiment d'injustice quotidiennement éprouvé et finissent par provoquer des révolutions. Le nouvel âge du capitalisme, illibéral, prédateur et outrageusement rentier, va durcir la lutte des classes et bouleverser le jeu politique. Engendrés par la violence néolibérale, les partis populistes seront débordés et défaits lorsque leurs électeurs s'apercevront que leurs discours identitaires masquent leur soumission aux puissances financières qui opèrent sur le divin Marché. ■

Sommaire

Page 2 Nos voisins réarment. Et nous ?

Page 3 La défense au crible. – Très chère « optimisation fiscale ». – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 4 Eric Zemmour. Le nouvel Icare.

Page 5 Bernard Cassens. La disparition d'un alter-monde.

Page 6 Une « intelligence » à gros risques. – Agriculture biologique. – La Quinzaine sociale.

Page 7 La guerre des Douze Jours.

Page 8 Portugal : une élection pour rien ?



Page 9 Voix étrangères : Armageddon. – Les Faits marquants.

Pages 10-11 Synthèse : Nation française : une construction politique.

Pages 12-13-14 Les Idées et les Livres : Le juge dans la démocratie. – L'écologie politique en livres. – Tombée du ciel (la Céleste de Proust). – *Notre-Dame de l'univers*.

Page 15 Idées : Saint Augustin aujourd'hui.

Pages 16-17 : Georges Mathieu sort de son purgatoire. – Constantin Meunier. – Expositions.

Page 18 La visite du comte de Paris à Rennes.

Page 19 Brèves royales.

Page 20 Éditorial : Oh les beaux jours !